

Un éducateur d'il y a cent ans

M. le curé Charles-Joseph Ducharme
fondateur du séminaire de Sainte-Thérèse

(POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA)

SOMMAIRE. — L'intérêt de la petite histoire. — Le manque d'instruction au Canada il y a cent ans. — L'initiative de nos vieux curés. — M. Ducharme. — Sources où l'on peut se renseigner à son sujet. — Au pied du portrait de M. Ducharme. — *Talem defensorem ambiamus*. — Utilité d'un retour vers les anciens. — Rôle du *fatum* ou mieux de la providence. — Jeunesse de M. Ducharme. — Il naît à Lachine, 10 janvier 1786. — Ses études à Montréal. — Sa cléricature à Québec. — Comment il répond aux vues de Dieu. — Ses connaissances, son goût des lettres, ses dispositions pour l'éloquence et pour la musique. — Sa formation à la piété, à l'esprit de sacrifice, à la vertu. — Importance de la religion dans un système d'éducation. — Anecdote de Paul Bert et d'un jésuite. — Le dévouement. — L'attrait pour le séminaire et le zèle pour l'instruction de la jeunesse chez M. Ducharme. — Origine du séminaire de Sainte-Thérèse. — Ce que voulait M. Ducharme : sauver l'âme de ses enfants, et, pour autant, sauver l'âme de la race dont il était fier. — Il ouvre une classe de latin en 1825. — Ses premiers élèves. — Au presbytère. — Comment se faisaient les classes. — Les premières années. — Jugement de M. Nantel : M. Ducharme type le plus complet de nos fondateurs de collège. — Les trois finissants de 1837. — Les privations que s'impose le fondateur. — La figure de M. Ducharme dans son vrai cadre. — Discipline paternelle. — On travaille et on s'amuse. — Le collège jaune et le presbytère. — Habitudes de M. Ducharme : au dortoir, au réfectoire, en classe. — Sa manière. — Comment l'aide son heureuse mémoire. — Il pratique le dévouement. — Protection de Mgr Bourget. — Ordination de M. Doucet en 1840. — L'évêque le laisse à M. Ducharme. — Mandement d'érection du petit séminaire en 1841. — Les "séminaristes" portent la soutane. — Cérémonie de l'institution du petit séminaire le 21 janvier 1842. — Vingt-cinq élèves en soutane. — Sermon de M. Billaudèle. — Prospérité crois-

sante. — Commencements d'un nouveau séminaire en 1846. — Appel aux paroissiens et au gouvernement. — Maladie de M. Ducharme. — Il se résigne difficilement. — Embarras de M. Duquet et de M. Dagenais. — Mgr Bourget envoie deux jésuites (1848-1849). — On quitte la soutane. — M. Stanislas Tassé. — La fin de la carrière de M. Ducharme d'après M. Dagenais. — Mort de M. Ducharme, le 25 mars 1853. — Ses funérailles. — Son oeuvre subsiste. — Cet éducateur d'il y a cent ans a bien mérité de la patrie !

L est toujours singulièrement émouvant de remuer les souvenirs des choses et des gens d'autrefois. C'est Mgr d'Hulst, croyons-nous, qui disait un jour que rien n'est plus fécond pour l'instruction de l'avenir que d'incliner le présent devant le passé. Rien non plus n'est davantage fertile en émotions bienfaisantes. Notre histoire à nous, Canadiens de descendance française, qui avons été abandonnés ou cédés, il y a un siècle et demi, à un vainqueur conscient de sa force, c'est le moins qu'on puisse dire, n'est pas encore assez connue. Sans doute, elle n'est plus—depuis les solides travaux de nos Garneau et de nos Ferland, de nos Sulte et de nos Decelles, de nos David et de nos Chapais, de nos Roy et de nos Groulx — “ cet écrin de perles ignorées ”, dont parlait le poète Fréchette, l'un des anciens présidents de notre Société Royale, en un vers accusateur. Mais elle est encore toute pleine de faits et de dévouements, collectifs ou isolés, peu connus, qui peuvent avec avantage et profit être mis en plus haute lumière. Ici ou là, sur un point du pays, à telle époque déterminée, des hommes de bien ont conçu et réussi des oeuvres qui méritent de fixer l'attention. C'est une mine toujours riche à exploiter.

Il y a cent ans, au Canada, il n'y avait pas encore, ou il y avait peu, d'écoles élémentaires. Quarante ans après la cession, une loi, celle du 12 août 1801, renouvelée le 18 octobre

1818, avait créé ce qu'on avait appelé l'*Institution Royale pour l'avancement des sciences*. Cette loi pourvoyait bien à l'établissement d'écoles publiques par tout le pays. Mais, comme elle avait été conçue et élaborée dans un esprit d'hostilité marquée à la religion et à la langue des plus anciens habitants des rives du Saint-Laurent, elle devait échouer et elle échoua. L'*Institution Royale*, c'est un fait, ne compta guère jamais plus de dix-sept paroisses catholiques où elle put établir des écoles. Ailleurs il n'y avait rien d'organisé. Tout au plus trouvait-on quelques écoles privées, libres, fréquentées par peu d'enfants. La jeunesse, en fait d'instruction, ne recevait que ce que pouvaient donner les parents eux-mêmes ou de très rares maîtres ambulants. Seuls, depuis la cession, quelques couvents, avec les séminaires de Québec et de Montréal, avaient pu instruire un nombre plutôt restreint de filles et de fils de l'ancienne colonie française. Cela revient à dire qu'on était loin alors des souscriptions de 25,000, de 50,000 et même de 100,000 dollars pour une oeuvre universitaire !

C'est l'esprit d'initiative et le généreux dévouement de quelques-uns de nos bons vieux curés qui devaient, pour nous, sauver la situation. On comprendra qu'un prêtre, si modeste soit-il, ne saurait le constater sans quelque fierté. Précisément, l'objet de cette étude est de faire connaître aux membres de la Société Royale l'un de ces vénérables prêtres d'il y a cent ans qui, comme Brassard à Nicolet, Girouard à Saint-Hyacinthe, Painchaud à Pocatière, Labelle à l'Assomption et d'autres ailleurs, fut un curé-fondateur et un curé-éducateur : nous voulons parler de M. le curé Charles-Joseph Ducharme, fondateur du séminaire de Sainte-Thérèse. Les circonstances de recherches nous ayant été favorables, nous avons confiance qu'il nous sera facile de voir ensemble jusqu'où il est intéressant de constater comment la providence prépara M. Ducharme à sa mission, comment aussi il répondit aux vues de Dieu sur lui et comment enfin il assura le succès de son oeuvre.

• • •

Mais d'abord, quelques notes préliminaires s'imposent. Où peut-on se renseigner sur M. Ducharme et son oeuvre et, d'après ces renseignements, quel homme était-il ?

Au lendemain même de la mort de M. Ducharme, en 1853, l'un de ses meilleurs amis, M. l'abbé Jean-Baptiste Saint-Germain, curé de Saint-Laurent, écrivait à son sujet une courte notice. Elle est, croyons-nous, restée inédite.¹ On peut cependant la lire en manuscrit dans un cahier où l'on a recueilli plusieurs lettres de M. Ducharme et qui se conserve aux archives de Sainte-Thérèse. Presqu'en même temps, c'est-à-dire toujours en 1853, M. l'abbé Louis Dagenais, qui fut supérieur de Sainte-Thérèse de 1862 à 1868, préparait une notice plus complète sur M. Ducharme.² Celle-ci fut publiée, dix ans plus tard, dans une brochure, éditée en 1865, chez Senécal, à Montréal. La même brochure donnait en plus une étude de M. l'abbé Antonin Nantel³ — qui fut longtemps, lui aussi, supérieur du séminaire — sur M. Ducharme orateur. Ce dernier travail avait été lu, en séance académique, au séminaire, la deuxième année de l'existence de l'académie Saint-Charles, le 4 novembre 1864, jour où l'on inaugurait, dans la vieille église de la paroisse, un monument à la mémoire de l'ancien curé-fondateur.⁴ Outre ces deux notices biographi-

¹ Elle a seulement été publiée dans la *Minerve* du temps.—E.-J. A.

² Publiée aussi d'abord dans la *Minerve*. — E.-J. A.

³ Publiée dans la *Revue canadienne* (juin 1865). — E.-J. A.

⁴ En 1864, c'est l'écolier Jean-Baptiste Proulx, qui fut plus tard vicerecteur de Laval à Montréal, et l'écolier Paul LaRocque, aujourd'hui Mgr LaRocque, évêque de Sherbrooke, qui étaient respectivement président et secrétaire de l'académie Saint-Charles. M. Proulx avait succédé comme président à l'écolier Zéphirin Lorrain, qui devait devenir Mgr Lorrain, le premier évêque de Pembroke. — E.-J. A.

ques et cette étude sur M. Ducharme orateur, nous avons encore la longue liasse de ses lettres, conservées aux archives de l'archevêché de Montréal, et dont on connaît au moins deux séries de copies, l'une, moins considérable, aux archives du séminaire de Sainte-Thérèse, l'autre plus complète, qui est la propriété de M. le curé Aldéric Desjardins, de Sainte-Geneviève. De plus, de 1880 à 1918, les *Annales térésiennes*, l'intéressante publication collégiale éditée par les directeurs de la maison, qui a paru avec des interruptions, mais qui en est quand même à sa seizième année, a donné en différents temps, soit sous la plume de M. Proulx, soit sous celle de M. Nantel — tous les deux déjà nommés —, de substantiels articles sur la jeunesse de M. Ducharme et sur les commencements de son oeuvre. Ainsi les *Annales* ont publié, en novembre 1880, *La jeunesse de M. Ducharme* (M. Proulx); en décembre 1880, *Poésies de M. Ducharme*; en février 1881, *Mgr Bourget et les origines du séminaire et le Mandement d'érection du séminaire*; en avril 1881, *L'inauguration du séminaire*; en avril et juin 1882, *M. Ducharme et le séminaire* (M. Proulx); en janvier 1883, *M. Ducharme vicaire* (M. Proulx); puis, plus tard, en novembre 1894 et en février 1895, *Les préludes d'une grande oeuvre* (M. Nantel); enfin, en janvier 1918, *Les premiers commencements* (M. Nantel). De la sorte, nous sommes en possession d'un ensemble de documents écrits, de première ou de seconde main, assez précis et fort intéressants.

Ce qui vaut, sans doute, tout autant, sinon mieux, c'est d'aller consulter, ainsi que nous le faisons le 2 mars dernier, le vénérable chanoine Nantel, aujourd'hui dans sa quatre-vingtième année, mais, comme ses contemporains et condisciples, MM. Routhier et David, nos éminents collègues, toujours si alerte et si dispos, et dont l'heureuse mémoire, pas plus que son coeur reconnaissant, n'a jamais su vieillir. Arri-

vé à Sainte-Thérèse à 11 ans, en 1851, M. Nantel a connu M. Ducharme vieillard (il est mort en 1853, à 67 ans). Il a surtout connu ceux qui avaient été les premiers "enfants" de M. Ducharme, les MM. Piché, M. Duquet, M. Dagenais, M. Thibault, M. Tassé... C'est bien dommage que ses chères études de langues — car M. Nantel est un linguiste et un chercheur auquel l'avenir rendra hommage⁵—et, sans doute, certain sentiment de modestie, devant lequel nous ne pouvons que nous incliner, ne lui aient pas permis d'écrire l'histoire de M. Ducharme avec celle des commencements de Sainte-Thérèse. Sa plume, très sûre, eut, mieux que toute autre, élevé le *monumentum aere perennius* qui eût convenu ! En tout cas, pour qui veut se faire une idée de la personnalité, de l'esprit d'initiative et du beau talent de M. Ducharme, rien n'est plus profitable que deux heures de causerie avec M. Nantel.

Il y a, à Sainte-Thérèse, dans l'un des salons de la maison, un beau portrait à l'huile de M. Ducharme. Alors dans la force de l'âge, le digne prêtre est représenté portant un rabat à l'ancienne façon et tenant dans sa main un livre tout grand ouvert. Il a belle tête et noble figure, avec une chevelure abondante, légèrement ondulée, des yeux pénétrants, une large bouche, un nez délicat et fin, surtout un front vaste, un vrai front de penseur. " Il était, raconte M. Dagenais, d'une taille au-dessus de la moyenne et d'une constitution vigoureuse. Malgré la vie dure qu'il avait menée, à l'âge mûr il avait assez d'embonpoint. Son teint était animé, ses yeux

⁵ M. Nantel a publié un volume *La parole humaine*, où se trouve exposée une théorie fort originale sur l'origine des langues. Le Père Turquétil, missionnaire chez les Esquimaux, disait l'an dernier au supérieur de Sainte-Thérèse que c'est dans ce livre de M. Nantel qu'il a découvert la clef du langage des Esquimaux. De même le Père Paradis, un vieux missionnaire, ne tarit pas d'éloges sur la valeur de ce livre. — E.-J. A.

vifs, les traits de son visage réguliers et délicats. Sa figure imposante inspirait le respect. ” “ Par son esprit, sa piété, ses vertus et son mérite, écrit de son côté M. Saint-Germain, M. Ducharme devra occuper une belle page dans l'histoire de notre pays. On trouvera peu d'hommes qui, avec les faibles moyens dont il disposait, aient fait autant de choses pour le bien public. ” Il nous plairait beaucoup de pouvoir constamment lire ces deux citations au bas du portrait du fondateur de Sainte-Thérèse ! Très simplement, elles l'expliquent et le font nous parler, à nous qui ne sommes venus au collège que trente ans exactement après sa mort. On se sent en présence d'un prêtre de haute valeur et d'un patriote convaincu, autant que d'un ami de la jeunesse. Sa physionomie est de celles qui ne trompent point. Ne saurions-nous pas quelle oeuvre fut la sienne que nous éprouverions nettement, rien qu'à regarder son effigie et à lire ces deux courtes appréciations de ses contemporains, qu'il a dû être quelqu'un, vouloir et pouvoir quelque chose. Au pied du portrait de son patron, saint Charles Borromée, ce grand maître de la jeunesse dont il voulut également faire le patron de son séminaire, M. Ducharme avait placé lui-même, si nous ne nous abusons pas, la belle sentence latine que tous les térésiens connaissent : *Talem defensorem ambiamus!* Elle s'applique à lui-même, tout aussi bien. On ne saurait *marcher sur les traces* ou *suivre les pas* d'un meilleur modèle et d'un plus noble défenseur ! En un sens très réel, le portrait de M. Ducharme est éloquent, comme le fut sa parole et comme le fut sa vie.

Et ce n'est pas inutile, assurément, à cette période de notre vie nationale canadienne où nous en sommes arrivés, de méditer devant le portrait ou le souvenir d'un tel homme. On parle beaucoup, de nos jours, et ce n'est pas sans raison, de progrès et de marche en avant. “Nous sommes arriérés, nous répète-t-on sans cesse. Tout est à faire ! Il nous faut des compétences, des élites, et, pour les mieux former, il nous faut

des millions!" "Enfin, ajoutent d'autres, la génération est venue de ceux qui veulent effectivement faire grandir la race! Laissons-là les vieux sentiers battus de la routine! Instruisons-nous, élevons-nous, grandissons-nous!" Mais oui, mais oui, sans doute, très bien! Toutefois, ô champions de l'avenir, n'oubliez pas, nous vous en prions, ce qui s'est fait dans le passé. Pensez un peu à ce qu'étaient nos "gens" il y a cent ans. Voyez quel chemin nous avons depuis lors parcouru. Vous voulez le progrès, la marche en avant? Nos anciens, eux aussi, les voulaient. Soyons modestes, ô nos contemporains! Reconnaissons qu'en plus d'un sens nos éducateurs d'il y a cent ans restent des modèles — ainsi qu'écrivait M. Saint-Germain de M. Ducharme en 1853 — "plus aisés (plus faciles) à admirer qu'à imiter".

* * *

Les écrivains latins de la grande époque, disons du siècle d'Auguste, parlent souvent du *fatum* ou de la *destinée*, ce dieu ou cette déesse aux caprices singuliers, à qui ils attribuent tant d'influence et tant d'empire sur les humains. Pour nous, chrétiens, la *fatum* s'appelle d'un nom plus juste, c'est la *providence*. Nous tenons que l'oeil de Dieu, cause première et fin ultime de tout ce qui existe, voit tout, que sa puissance dirige tout, en ce monde, sans pourtant enlever à la liberté humaine et aux causes secondes leur part légitime d'initiative et d'action propre.

Ce qu'il faut tout d'abord remarquer dans la vie de M. Ducharme, c'est que la *providence* l'a bien préparé à l'oeuvre de fondateur et d'éducateur à laquelle il était destiné. Mais il convient d'ajouter tout de suite qu'il a généreusement répondu à ce que nous oserons appeler les avances de Dieu.

Il naquit à Lachine le 10 janvier 1786. Son père, Domi-

nique Ducharme, également né à Lachine, était capitaine et avait rendu en cette qualité d'importants services pendant l'administration de sir Georges Prévost. Sa mère, native de la Pointe-Claire, avait nom Marguerite Charlebois. Les ancêtres de la famille Ducharme habitaient Montréal ou ses environs depuis 1653. Plusieurs s'étaient distingués dans les luttes contre les Iroquois ou comme voyageurs aux lointaines contrées de l'Ouest. Le nouveau-né de 1786 avait du bon sang dans les veines. C'est le curé Gallet, de Lachine, qui le baptisa, le lendemain de sa naissance, cependant qu'Alexis Roi-Portelance et Josette Pominville le tenaient sur les fonts. On lui donna les prénoms de Charles et de Joseph. La maison des Ducharme se trouvait à un mille environ au-dessus de l'église actuelle face à la belle nappe d'eau du lac Saint-Louis. M. Proulx, là-dessus, a bâti toute une thèse sur l'influence des larges horizons pour l'avenir d'un enfant. Contentons-nous de dire que l'enfance de notre héros se déroula dans un beau cadre. On put, à la maison, la chronique ne dit pas comment, lui faire donner quelque instruction. Au mois d'octobre 1798, il entra au collège Saint-Raphaël, tenu par les sulpiciens, place Jacques-Cartier, à Montréal. Il n'y fut que peu de temps. On le laissa revenir à la maison paternelle. Deux ans plus tard, il était commis, et il le fut trois ans, chez un marchand de Montréal. Il devait en retenir quelque chose pour le maniement des affaires. En même temps, il connut un peu ce qu'est le monde. En 1804, à 18 ans, il revenait au cours d'étude, et cette fois pour de bon. La vie l'avait déjà trempé en lui donnant de l'expérience. Le collège Saint-Raphaël devenu le collège de Montréal était alors sous la direction de M. Roux et de M. Roque — deux gloires de Saint-Sulpice. M. Ducharme eut du succès, surtout en littérature. Les principaux noms qu'on trouve sur les palmarès du temps (1804-1805-1806, etc.), près du sien, sont ceux de

Demers (curé de Saint-Denis), de Duranceau (curé de Lachine), de Jacques Odelin (curé de Saint-Hilaire). Les noms des professeurs sont Houdet, Rivière, Satin et Boussin. C'était un bon milieu. La première étape était franchie. M. Ducharme terminait son cours en 1811.

Après Montréal, Québec, ou mieux, après les premières études chez les sulpiciens, un cours de théologie au séminaire fondé par Mgr de Laval, en faut-il davantage pour établir que M. Ducharme fut un favorisé de la providence ? Il n'y avait pas alors, en effet, de grand séminaire à Montréal, puisqu'il ne devait s'ouvrir qu'en 1840. Un seul évêque, Mgr Plessis, administrait au spirituel toute la vaste région du Canada. Il avait naturellement son siège épiscopal à Québec, mais il était né à Montréal. Cela n'a pas d'importance, évidemment ; un Montréalais se plaît pourtant à le remarquer. En tout cas, c'était un grand évêque. Il avait l'oeil clair et la main puissante. Comme l'écrit très bien M. Proulx : "Mgr Plessis, c'était la grande figure qui dominait au séminaire de Québec comme elle rayonnait par tout le pays." "Mgr Plessis, écrit de son côté l'abbé Ferland, apportait un soin extrême à bien choisir les jeunes gens qu'il admettait à l'état ecclésiastique. Il les surveillait et les interrogeait lui-même, pour se rendre compte de leurs talents et de leur capacité. Il s'enquérât souvent de leur caractère et de leur conduite." Au moment où M. Ducharme arrivait au grand séminaire de Québec en octobre 1811, les principaux directeurs étaient M. Lapommeray, M. Jérôme Demers, M. Félix Gâtien, M. Antoine Parent, M. Flavien Turgeon. Parmi les collègues ecclésiastiques qu'il y rencontra, il y avait M. Gaulin, M. Provencher et M. Cooke, tous les trois de futurs évêques, puis M. Marcoux, le missionnaire fameux de Saint-Régis, M. Manseau et M. Hudon, qui devinrent grands-vicaires. M. Ducharme, comme tous les clercs du temps, était tout en-

semble étudiant en théologie et régent de discipline. Au nombre de ceux qui furent ses " régis " à Québec, citons les deux évêques Blanchet, l'évêque MacDonald, le grand vicaire Mailloux, René-Edmond Caron, futur gouverneur, Norbert Morin, futur juge et codificateur, et surtout Ignace Bourget, le futur et si grand évêque de Montréal, qui disait plus tard que, " dans ses souvenirs, M. Ducharme était resté le modèle du surveillant bon, pieux, ferme et affable ". Si donc, d'une part, M. Ducharme trouvait, dans cette vénérable maison de Québec, des mains habiles pour diriger ses premiers pas dans la voie du sanctuaire, des maîtres expérimentés pour former sa vie aux habitudes sacerdotales et des professeurs distingués pour lui distribuer la nourriture scientifique, il avait aussi, d'autre part, l'avantage d'y rencontrer des confrères et des condisciples dont la compagnie ne pouvait que lui être utile de toutes les façons. " Souvent, écrit justement M. Proulx, l'éducation se façonne, s'accroît et se modifie autant par le contact journalier avec les compagnons d'étude que par les leçons et les conseils qui tombent de haut. " La deuxième étape était franchie. Le 9 octobre 1814, M. Ducharme recevait l'ordre sacré de la prêtrise. Il avait 28 ans. Québec avait parachevé l'oeuvre de Montréal. La providence, répétons-le, avait heureusement servi notre futur fondateur.

* * *

Comment a-t-il répondu aux vues de Dieu? Quels talents, quelles qualités, quelles vertus a-t-il développés, acquis ou fait germer en lui? Il convient, nous semble-t-il, de le dire brièvement, avant d'essayer d'exposer comment tout cela a profité à sa tâche de fondateur et d'éducateur. Sans doute, il faut compter avec le destin, ou mieux avec la providence, qui nous assigne à chacun notre place dans la vie. Mais il

n'en reste pas moins vrai qu'il faut que chacun réponde aux vues de Dieu et que, en partie du moins, chacun ici-bas est l'artisan de son propre sort et fait sa destinée.

De son séjour dans les maisons bénies de Montréal et de Québec, qu'il aima également toutes deux, profondément, toute sa vie, M. Ducharme emportait une somme de connaissances littéraires et scientifiques, profanes et religieuses, qui n'était peut-être pas extraordinaire, mais qui était sûrement considérable pour l'époque. On n'a qu'à se reporter aux palmarès du collège de Montréal, de 1804 à 1806, dont parle M. Proulx, dans les *Annales térésiennes* de novembre 1880, pour constater que l'écolier Ducharme se distingua dans ses classes. " Ses succès, écrit dans sa notice M. Dagenais, surtout en littérature, furent remarquables. Il montra pour cette partie des études un goût prononcé et un véritable talent. Il composa même à cette époque plusieurs pièces de vers qui lui valurent des éloges flatteurs. " Dès lors aussi, il manifesta de rares dispositions pour l'éloquence. L'avenir devait prouver qu'il était sous ce rapport remarquablement doué. Nous voudrions pouvoir résumer ici la belle étude de M. Nantel sur M. Ducharme orateur. Elle fut écrite en 1864. M. Ducharme n'était mort que depuis onze ans, et M. Nantel n'avait que 24 ans. Les souvenirs du cher curé étaient encore tout récents et son admirateur était dans tout l'enthousiasme de la jeunesse. Que de choses saisissantes il nous raconte sur la spontanéité, le charme, la puissance de la parole de M. Ducharme ! Un trait surtout, à propos de la retraite prêchée par les oblats à Sainte-Thérèse en 1845, est significatif au plus haut point. Le directeur de la mission — c'était le futur Mgr Guigues — haranguait les fidèles, à la clôture de la retraite, et demandait au curé de renouveler pour eux les promesses du baptême. Le vieux curé (il avait 59 ans), à la grande surprise de tous, refuse d'abord de le

faire. Il hésite, il a peur qu'on soit encore infidèle... Puis, il se ravise, et, confiant dans l'oeuvre accomplie par les Pères, surtout confiant en Dieu, toujours si bon, il consent à répondre pour son peuple. Or tout cela était improvisé et jaillissait du coeur. Ce fut empoignant et irrésistible ! Avec la littérature et l'éloquence, M. Ducharme, au collège et au séminaire, cultiva aussi la musique. " Il avait, écrit M. Dagenais, pour la musique un goût prononcé joint à des dispositions naturelles excellentes. Il possédait une voix très agréable et une connaissance suffisante du chant musical. Aussi l'évêque Plessis éprouvait-il un vif plaisir à l'entendre dans ses fêtes pontificales. Les anciens de la vieille cité se rappellent encore (ceci fut écrit en 1853) les accents mélodieux du jeune ecclésiastique du séminaire de Québec. " Aussi, plus tard, dans son collège, M. Ducharme s'occupait-il toujours de musique. C'est lui qui allait réparer l'orgue de Mgr Bourget à Montréal—il en parle dans ses lettres—et, détail intéressant, c'est lui qui découvrit et fit percer le beau talent de M. Joseph Casavant, le fondateur de la célèbre maison de Saint-Hyacinthe — le fait est attesté par M. Dagenais.

Non seulement M. Ducharme répondit aux vues de Dieu en cultivant les talents naturels qui lui étaient départis, mais surtout, sous la direction des fils de M. Olier et de ceux de Mgr de Laval, il se forma à la piété, à l'esprit de sacrifice, aux vertus chrétiennes et sacerdotales d'une façon fort remarquable. On n'a qu'à lire ses nombreuses lettres pour s'en convaincre. Et ici, à notre avis, une réflexion s'impose. En aucune façon, dans cette étude écrite pour la Société Royale, nous ne voudrions nous donner le luxe de faire un sermon. Mais, même du simple point de vue philosophique, il nous paraît que beaucoup d'éducateurs de nos temps oublient trop quelle place Dieu et la religion ont droit d'occuper à la base

de tout système d'instruction et d'éducation, si l'on veut qu'il soit solide et qu'il produise des fruits. La science toute seule, si sérieuse et si avancée soit-elle, est courte par tant d'endroits! Paul Bert, visitant un jour un collège de jésuites, félicitait le recteur de la belle tenue et du savoir de ses élèves: "Quelle est donc votre méthode, mon Père, ajoutait-il en souriant, ou mieux quel est votre secret pour si bien réussir?" "Oh!" répartit équivalement le jésuite — nous nous excusons de citer ce trait de mémoire — "nous n'avons guère de méthode qui diffère de celles de l'Etat, ni de secret particulier; mais nous avons une spécialité que tout le monde ne pratique pas." "Et c'est?" demanda Paul Bert. "C'est le dévouement, monsieur le ministre!" L'anecdote n'est peut-être pas authentique. Ce qui est sûr, c'est que la carrière des éducateurs est de sa nature ingrate, qu'elle exige beaucoup d'abnégation et de dévouement, et que, d'autre part, rien ne vaut, pour inculquer cette abnégation et ce dévouement, comme l'entraînement de la vie et de la piété chrétiennes. C'est la meilleure école de zèle que l'on connaisse. Le dévouement, sans doute, ne saurait, chez l'éducateur, suppléer à la science, mais, toutes choses égales d'ailleurs, il décuple ses forces et ses moyens d'action.

De sa vie d'écolier et de séminariste M. Ducharme garda en particulier deux soucis qui ne le quittèrent jamais: l'attrait pour le séminaire et le zèle pour l'instruction de la jeunesse. C'est justement ce qu'exposait M. Nantel, dans son article *Les préludes d'une grande oeuvre*, qui parut dans les *Annales térésiennes* de novembre 1894 et de février 1895. M. Ducharme aurait voulu d'abord demeurer au séminaire de Québec. Mgr Plessis ne put le lui permettre. Il avait besoin de lui dans le ministère. Il l'envoya donc à Saint-Laurent, pour y remplir les fonctions de vicaire auprès de M. Cazeneuve. "Les infirmités de ce vénérable curé, écrit M. Dagenais, firent

retomber sur les épaules de son jeune vicaire tout le fardeau du ministère. Il le porta avec un zèle infatigable. ” Deux ans plus tard, en 1816, à 30 ans exactement, M. Ducharme était nommé curé de Sainte-Thérèse. Ce n'est que neuf ans plus tard, en 1825, qu'il fonda son collège. Or, de 1814 à 1825, à Saint-Laurent d'abord et à Sainte-Thérèse ensuite, M. Ducharme eut toujours la pensée de se soustraire à la charge pastorale et de retourner au séminaire, soit à Québec, soit à Montréal. Des obstacles survenaient sans cesse qui dérangeaient ses projets. Il en gémissait et s'en plaignait avec amertume. “ Et pourtant, remarque M. Nantel, ce qu'il regardait comme une épreuve douloureuse n'était que conduite mystérieuse de la providence. C'est à Sainte-Thérèse qu'il devait trouver le vrai champ de son activité et le vrai terme de ses aspirations. Ne pouvant aller au séminaire, il attira le séminaire à lui! ” De même, son zèle pour l'instruction de la jeunesse s'affirma dès la première heure. Quand il arriva en 1816 à Sainte-Thérèse, la paroisse, qui datait de 25 ans, comme tant d'autres à cette époque n'avait point d'écoles. Dès l'année suivante, il en construisait une, dont il fit en partie les frais. Même, il n'attendit pas que la maison fût finie. Il donna et fit donner les premières classes dans la mansarde de son presbytère. Aussitôt la maison construite, il chercha à avoir des soeurs de la Congrégation. Il n'y put réussir. Les soeurs ne devaient venir que trente ans plus tard, en 1847. En attendant, M. Ducharme eut deux classes, une pour les filles, que dirigea Mme Gratton (l'aïeule de l'ancien curé Gratton de Sainte-Rose et de l'ancien curé Piché de Terrebonne), et une autre pour les garçons, dont fut chargé un M. Lacroix, puis un M. Valade (que M. Ducharme avait fait instruire au collège de Montréal). En 1820, certains protestants — il y en avait quelques-uns à Sainte-Thérèse — voulurent profiter de la loi dite de *l'Institution Royale* pour bâtir une

académie et demander un maître au gouvernement. M. Ducharme, naturellement, s'y opposa. Mgr Plessis l'encouragea. "Faites votre possible, lui écrivait-il (10 octobre 1820), pour établir une école qui ne dépende que de vous, dussiez-vous, pour y parvenir, ajouter à vos dettes!" Et c'est ce qu'il fit. Il ajouta à ces dettes et il parvint à son but ! Et ce fut l'origine du séminaire de Sainte-Thérèse, la grande oeuvre de sa vie, dont nous allons maintenant parler.

* * *

Nous venons de voir de quelle pensée et de quelle préoccupation est sortie l'idée de la fondation d'un séminaire à Sainte-Thérèse. Mais il s'en faut, très probablement, que M. Ducharme ait eu, dès 1820 ou 1825, une vue exacte de ce qu'il entreprenait. Aurait-il pu simplement imaginer ce que serait son séminaire, un siècle plus tard, en 1920, avec ses quarante professeurs, dont plusieurs docteurs de Rome ou licenciés de Paris, avec ses quatre cents élèves, avec ses superbes édifices, qui ont dû coûter près de 250,000 dollars et qui en valent 300,000? Sûrement non! Ce qu'il voulait, lui, c'était sauver l'âme de ses enfants, et, pour autant, sauver l'âme de la race dont il était le fils et dont il était fier. C'est sous la motion de cette idée, très noble, qu'il se mit à l'oeuvre avec la plus généreuse des confiances. Et, aujourd'hui, c'est notre orgueil à nous tous, térésiens, ses fils intellectuels, de proclamer que cette confiance l'a mené très loin et très haut.

Le 25 février 1825, un mercredi des cendres, M. Ducharme ouvrait donc, dans son presbytère, une classe de latin. Il en trouva les premiers élèves dans son école française. Ils avaient noms : Basile Piché, Joseph Duquet, Pierre Piché, Moïse Leclerc, Octave Rochon et François Gauthier. Tous étaient enfants de la paroisse. Les deux Piché étaient les fils

du bedeau, les autres appartenait à des familles de cultivateurs. Basile Piché avait 17 ans. Il avait commencé, à 14 ans, à faire la classe à l'école française pour aider M. Ducharme. Joseph Duquet, qui ne savait pas lire à 13 ans, demeurait à quatre milles de l'église. Au bout d'un an, le curé le prit chez lui. Ce devait être le premier prêtre térézien et le bras droit du fondateur. Ce presbytère, berceau d'une grande institution, était une modeste maison en pierre de 42 pieds par 38, qui avait été construite, aux frais du curé en grande partie, vers 1820. On y avait ajouté une cuisine en bois, séparée de la maison par un étroit couloir. Le haut de cette cuisine formait un local assez spacieux. C'est là que, depuis 1823, l'école française des garçons était installée. Curé sans vicaire, dans une paroisse de plus de deux mille âmes, comprenant un vaste territoire (Saint-Augustin et Saint-Janvier appartenait alors à Sainte-Thérèse), M. Ducharme n'avait guère de temps libre pendant la journée. Il dut prendre sur ses nuits les heures de ses classes de latin. Le jour, les jeunes latinistes travaillaient sous la surveillance de Basile Piché, qui, tout en s'occupant de sa classe française, leur faisait réciter la grammaire latine. Le soir, après souper, tous se réunissaient autour de M. Ducharme. On corrigeait le devoir du jour, on recevait celui du lendemain, on expliquait la leçon, on traduisait les auteurs. Cette classe se prolongeait souvent jusqu'à 10 ou 11 heures dans la nuit. Avec les ressources de sa mémoire et de son esprit, M. Ducharme savait abréger les heures et adoucir les aspérités du travail. Il avait ce don, si précieux aux maîtres, de bien communiquer et de mettre en valeur ce qu'il savait, que les Italiens appellent, d'un mot intraduisible, *la comunicativa*. En quelques mois, de février à août 1825, ces premiers latinistes téréziens firent l'ouvrage d'une année entière. A l'été, il y eut un examen public, auquel interrogèrent plusieurs prêtres du voisinage,

et les étudiants s'en tirèrent avec avantage. L'année suivante, de nouveaux élèves furent admis en latin : Paul Filiatrault, Flavien Sanche, Louis Desjardins, Louis Leclerc, Paul Lacroix, Adolphe Marié. Les anciens servirent de répétiteurs aux nouveaux. Bientôt, les deux classes se fondirent en une seule. Au mois d'août 1829, on achevait la troisième ou versification. En 1829-1830, on abordait les humanités. Mais ces premiers élèves se dispersèrent très vite, pour la plupart, dans les carrières de l'enseignement, du notariat et de la médecine, dont l'accès était si facile à cette époque. Seul, Joseph Duquet dépassa la rhétorique. " Rien ne fut plus humble, écrit M. Nantel, que ces commencements de notre séminaire. Le fondateur procéda comme la nature, qui sait tirer d'un germe ou d'un embryon ces organismes puissants que nous admirons dans le règne végétal ou dans le règne animal. L'embryon du séminaire térésien, ce fut l'école française que M. Ducharme avait fondée d'abord dans sa maison. Il y choisit ses premiers élèves. Il se fit leur professeur. Quand il les eut instruits quelque peu, il les installa comme professeurs à leur tour dans les classes qu'il organisa, une à une, selon que le besoin s'en faisait sentir. Et c'est ainsi qu'il forma et organisa tout le cours régulier des études classiques. M. Ducharme a créé son institution, lui-même, de toutes pièces. Son oeuvre lui appartient tout entière. Tout est sorti de son initiative. Et voilà pourquoi—dit toujours M. Nantel, et si justement—M. Ducharme me paraît être le type le plus complet de nos fondateurs de collège. "

L'oeuvre prospéra lentement, mais sûrement. " Le premier cours d'études complet, écrivait M. Dagenais en 1853, après avoir été plusieurs fois interrompu, se termina en 1837. Trois élèves — Duquet, Thibault et Crevier — après un examen subi devant Mgr Bourget, alors coadjuteur de Mgr Larigue, furent admis à la tonsure. Deux — Duquet et Thi-

bault — furent laissés à M. Ducharme pour continuer les classes sous sa direction. ” Nous pouvons ajouter que le troisième, Crevier, alla étudier et enseigner à l'école que dirigeait l'évêché. “ Le nombre des élèves augmentant, continue M. Dagenais, M. Ducharme en logea une partie dans une maison qu'il venait d'acheter — le collège jaune ⁶ — et, bientôt après, pour la même fin, il agrandit le presbytère. . . ” “ Pour répondre à tant et de si belles oeuvres, poursuit toujours M. Dagenais — et nous prions ici qu'on pèse bien les mots — M. Ducharme s'imposa toutes sortes de privations et se soumit à des sacrifices de tous genres. Il n'avait pour domestique qu'une vieille femme. Sa nourriture était moins que commune. Il portait de méchants habits souvent raccommodés de ses mains. Toutes ces misères, il les supportait avec joie. Il en plaisantait spirituellement. Il affectait même d'en cacher le mérite aux yeux du monde par le tour original qu'il savait y mettre. ”

Ces débuts plutôt modestes, et même pénibles, étaient pourtant, on le sait aujourd'hui, riches d'avenir. C'est pourquoi, il nous paraît utile et intéressant d'insister sur les détails de cette vie des premières années de notre *Alma Mater*, d'autant plus que c'est le vrai moyen de faire voir dans son cadre naturel la figure de cet éducateur d'il y a cent ans que fut M. Ducharme. La tâche nous est relativement facile puisque nous n'avons qu'à puiser dans l'étude de M. Dagenais que nous avons déjà plus d'une fois citée. Les élèves pensionnaires, raconte-t-il, étaient divisés pour les récréations et les études. Les plus jeunes logeaient au collège jaune, les plus avancés au presbytère. Ces derniers surtout étaient peu surveillés. La discipline était toute paternelle. M. Ducharme était

⁶ Cette maison s'est appelée ainsi tout simplement parce qu'elle était à l'extérieur peinte en jaune. — E.-J. A.

un père au milieu de ses enfants. Le plus grand châtement qu'il infligeait, c'était un regard ou un reproche sévère, ou tout au moins qui voulait l'être. Il y avait cependant des moments de tempête, car M. Ducharme était d'un caractère vif. Mais ça ne durait pas. Le beau temps revenait vite et n'en était que plus apprécié. On travaillait, mais aussi on s'amusait bien. L'été, on faisait des courses dans la campagne, des promenades au jardin, à la source, dans le petit bois. A la saison des longues nuits, on lisait des livres intéressants. M. Dagenais note que M. Ducharme aimait beaucoup Napoléon et qu'il faisait volontiers lire des livres qui parlaient de lui. Le fait est que le grand empereur, que d'autres ont appelé le bandit corse, avec tous ses hauts faits de gloire est bien séduisant... quand on a 20 ans. Et M. Ducharme eut toujours le coeur jeune, comme ses enfants. Pendant plusieurs années, M. Ducharme coucha dans un dortoir avec une partie des élèves. Il faisait lui-même la prière du soir, montait le premier à la mansarde et se retirait dans sa modeste alcôve. Le matin, il était le premier levé, récitait ses petites heures, faisait le réveil, surveillait comme un jeune clerc et présidait à la prière et à la méditation. Il mangeait au réfectoire commun avec les élèves. On lisait Rollin. Il faisait souvent la classe pour remplacer les maîtres malades ou absents. Il se chargea même, plus d'une fois, de classes régulières : la rhétorique, par exemple, ou la philosophie. Dès qu'il eut des ecclésiastiques, et pendant longtemps, il donna lui-même le cours de théologie. Il n'avait pas beaucoup le temps de se préparer pour tant de choses. Aussi, remarque M. Dagenais, le voyait-on quelquefois chercher avec ses "enfants" le sens d'une phrase, la valeur d'une proposition, la solution d'une difficulté. Il étonnait par les ressources de son esprit, de son imagination et surtout de sa mémoire. Les explications de ses anciens maîtres du collège de Montréal, de M. Roux et

de M. Roque, entre autres, lui revenaient à point et lui étaient d'un grand secours. Il en était tout heureux et s'en félicitait lui-même. Il ne faisait guère de visites au dehors et n'en recevait pas beaucoup. Ses meilleurs amis étaient M. le curé Brunet, de Saint-Martin, M. le curé Bélair, de Sainte-Rose, et M. le curé Saint-Germain, de Saint-Laurent. Mais il ne les voyait pas bien souvent. Père de tout son coeur, il estimait se devoir sans doute avant tout à ses enfants. Il pratiquait avec un zèle soutenu cette " spécialité " dont parlait le jésuite de Paul Bert: le dévouement!

Depuis sa sortie du séminaire de Québec, M. Ducharme, qui avait tant admiré Mgr Plessis, était resté, jusqu'à la mort du prélat en 1825, en correspondance suivie avec lui. Il fut aussi très attaché à son successeur Mgr Panet, et à Mgr Lartigue, auxiliaire de l'évêque de Québec pour le district de Montréal de 1821 à 1836 et premier évêque de Montréal de 1836 à 1840. Mais l'évêque qu'il considéra surtout comme son protecteur dans son oeuvre de fondation, ce fut Mgr Bourget, qu'il avait connu élève à Québec, alors que lui-même était régent, ainsi que nous l'avons déjà dit. Mgr Bourget, de son côté, ne lui ménagea pas ses sympathies. Aussitôt qu'il fut coadjuteur de Montréal, en 1837, sur le désir exprimé par M. Ducharme, de l'assentiment de Mgr Lartigue, il prit le séminaire naissant sous son active protection. Ce fut, naturellement, une grande force pour le dévoué fondateur. En 1840, au mois d'avril, par le fait de la mort de Mgr Lartigue, Mgr Bourget devenait évêque de Montréal. Cette année même, il avait appelé le premier "enfant" de M. Ducharme, M. Duquet, à l'évêché, pour le préparer immédiatement au sacerdoce. Le 2 août 1840, il alla l'ordonner à Sainte-Thérèse et le laissa comme assistant à M. Ducharme. En même temps que les élèves augmentaient en nombre, la paroisse aussi prospérait. Au dire de M. Dagenais, elle comptait alors près de quatre mille

âmes. Le secours d'un vicaire était devenu nécessaire. On comprend quelle joie ce fut pour le curé Ducharme, qui travaillait là tout seul depuis vingt-quatre ans, de recevoir comme premier assistant son fils de prédilection. L'année suivante, après son voyage à Rome au cours de l'été 1841, Mgr de Montréal lança le mandement d'érection d'un petit séminaire à Sainte-Thérèse, " qui serait dirigé d'après les règles du concile de Trente ". L'institution térésiennne, par cette faveur du chef du diocèse, allait désormais se présenter devant le public avec une autorité plus grande et de nouvelles garanties de stabilité. C'était la récompense et la consécration du labeur ardu de M. Ducharme depuis quinze ans. Détail à noter, les jeunes séminaristes, qui devaient ne pas avoir moins de 12 ans, étaient tenus de porter la soutane noire, avec le collet romain à la place du rabat et la ceinture de même couleur. Ce mandement d'érection porte la date du 18 décembre 1841. La cérémonie de l'*institution* du séminaire eut lieu le 21 janvier 1842. M. Dagenais la raconte tout au long, dans sa notice sur le fondateur. Ce fut très solennel. Mgr Bourget officia pontificalement. Vingt-cinq élèves revêtirent l'habit ecclésiastique. Le directeur du grand séminaire de Montréal, M. Billaudèle, prêcha un fort beau sermon. " Il félicita M. Ducharme en particulier, écrit M. Dagenais, puis le diocèse et tout le clergé du bien qui devait découler pour la religion de ce séminaire et des espérances qu'il faisait concevoir. " Ce fut un grand jour pour Sainte-Thérèse et ce fut un beau jour pour M. Ducharme.

* * *

Cette consécration officielle de l'oeuvre du fondateur de Sainte-Thérèse par l'Eglise lui imprima comme un nouvel élan. Les élèves se firent de plus en plus nombreux. Il fallut

songer bientôt à agrandir les modestes locaux dont on disposait. En 1846, M. Ducharme, de concert avec M. Duquet, résolut de faire un nouvel effort dans ce sens. Tout en sacrifiant encore de ses propres épargnes, il sollicita l'aide de ses paroissiens. Il jouissait auprès d'eux d'un réel prestige. Son zèle infatigable et sa parole éloquente lui assuraient sur eux depuis longtemps une très grande influence. Ils répondirent généreusement à son appel. Il s'adressa aussi aux pouvoirs publics et demanda au gouvernement une charte de reconnaissance civile et quelques subsides. De la sorte il put jeter les fondements du séminaire qui a disparu dans l'incendie du 5 octobre 1881. Mais il ne devait pas avoir la consolation de le voir complètement achevé.

Au cours de l'exécution de ces travaux de construction, en effet, en 1847, puis en 1848, M. Ducharme sentit les premières atteintes de la maladie qui devait, six ans plus tard, en 1853, le conduire au tombeau. La paralysie, cette maladie sournoise, qui mine si sûrement son homme, le tenait et elle ne le lâcha plus. Périodiquement, avec des regains de vigueur, puis des rechutes multipliées, il perdit ses forces. Il se vit diminuer et, reconnaissons-le, il s'y résigna difficilement. Ses assistants les plus dévoués, M. Duquet et M. Dagenais, eurent bien des peines à l'amener à prendre un repos nécessaire de plus d'une façon. Le vieux curé, qui avait toujours été très paternel, s'amollissait et devenait trop tendre. Il n'était pas seul à en souffrir, la discipline s'en ressentait. Mgr Bourget, en 1848-1849, envoya au séminaire térézien deux jésuites, les Pères Saché et Cicaterri, pour parer aux difficultés du moment en dirigeant les études et en veillant à la discipline. C'est cette année-là que les "séminaristes" qui n'avaient pas fini leur cours classique cessèrent de porter la soutane. En 1849-1850, M. Stanislas Tassé, un ancien de 1832 à Sainte-Thérèse, qui était allé finir ses études à Québec, succéda aux jésuites pour

la régie interne, discipline et études, du séminaire. M. Tassé avait le bras ferme autant que la tête solide. Avec M. Duquet et M. Dagenais, il soutint l'oeuvre de M. Ducharme, un peu, disons-le, malgré celui-ci. Nous n'avons point à insister sur des détails qui furent attristants autant que gênants. Par respect, on laissa au fondateur son titre de supérieur. Mais ce fut une passe difficile, dont M. Ducharme, tout le premier, eut à souffrir beaucoup. M. Dagenais résume en termes délicats cette période pénible de la fin d'une carrière qui avait été si féconde. "M. Ducharme, écrit-il, avait été nécessaire pour édifier et pour créer. Ses qualités l'avaient pour cela admirablement servi. Mais, quand il fallut suivre les développements de son oeuvre et la faire grandir — alors surtout qu'il fut devenu malade—, il n'y fut plus propre. Ses qualités elles-mêmes — sa bonté et sa tendresse de coeur en particulier — constituaient des obstacles. D'autres furent obligés de continuer ce qu'ils auraient peut-être été impuissants à créer."

Ajoutons d'un mot que, non content d'avoir fourni bien souvent de ses épargnes pour son séminaire, M. Ducharme, à sa mort, lui légua tout ce qu'il possédait.

M. Ducharme mourut le 25 mars 1853, qui était un vendredi saint, à 3 heures 20 du matin. Mgr Bourget vint présider ses funérailles le lundi suivant (28 mars), et il prononça une éloquente oraison funèbre sur sa tombe. On inhuma les restes mortels du regretté curé dans l'église dont il avait été le pasteur pendant près de quarante ans.

* * *

Qu'importe pourtant ce voile qui a comme obscurci les dernières années de ce prêtre de talent et de zèle. Son oeuvre subsiste et sa vie fut celle d'un véritable éducateur, de l'un des plus grands parmi ceux qui sont l'une des plus pures gloi-

res de notre pays. De son vivant même, M. Ducharme a pu compter plus de trente prêtres formés dans sa maison, et, l'année de sa mort, cent-quatre-vingts élèves suivaient les classes qu'il avait créées. Depuis soixante-dix ans bientôt qu'il est parti pour le grand voyage, ces chiffres se sont multipliés par cent et par mille. C'est là un fait et ce sont là des chiffres qui sont éloquentes et significatifs! Vrai type du fondateur de collège, le plus complet qui soit, cet éducateur d'il y a cent ans, nous croyons pouvoir l'affirmer, a droit de prendre place dans les rangs de ceux dont l'histoire garde et consacre les noms, parce qu'ils ont bien mérité de la patrie.

19 mars 1920.

L'abbé Elie-J. AUCLAIR,

de la Société Royale du Canada.

Revanche et délivrance

IV. Les causes profondes du phénomène

NOUS avons goûté, à travers les écrivains qui l'ont si bien décrit, le charme exaltant et presque épuisant des cinq semaines de miracle, par où l'Alsace et la Lorraine, " depuis 48 ans sous le joug, depuis 4 ans dans la géhenne ", fêtèrent leur retour à la liberté et à la mère patrie. " De Mulhouse acclamant la liberté, à Metz bénissant le Très-Haut, de Strasbourg jetant sous les pieds des soldats les débris d'un régime détesté, à Colmar leur apportant rayonnante de fierté le témoignage de la fidélité gardée dans les tourments, des villages de la Lorraine, où les vieillards chantaient le *nunc dimittis*, où les jeunes filles clamaient le *magnificat*, aux bourgs des Vosges, qui prêtant depuis quatre ans une oreille frémissante à notre canon dévalisaient maintenant les sapinières pour élever aux vainqueurs de la grande guerre des arcs de triomphe, aux moindres hameaux de la plaine, qui faisaient monter vers Sainte-Odile ou rouler vers le Rhin les accents de la *Marseillaise* ", nous avons constaté, variée en ses manifestations, mais toute pareille en son enthousiasme, la même explosion d'amour et de joie. Avec ce poilu, qui l'écrivait très simplement, nous avons conclu que cela valait vraiment la peine de se battre quatre ans !

C'était bien pour cela, en effet, qu'on s'était battu. Si la guerre avait été une guerre libératrice pour l'Alsace-Lorraine, elle avait été pour nous une guerre sainte. La France n'avait jamais admis qu'un peuple qui voulait être français dût renoncer à l'être. Elle n'avait pas cessé de parer de dra-

peaux endeuillés la statue de Strasbourg sur la place de la Concorde. Et puis les Français sentaient qu'ils resteraient des vaincus tant qu'ils n'auraient pas délivré des frères retenus de force sous un pouvoir étranger. Si, en ces journées triomphales de l'automne de 1918, libérés et libérateurs fusionnent avec tant de facilité dans l'enthousiasme et l'allégresse, c'est parce que la présence de nos soldats sur l'esplanade de Metz et la place Kléber de Strasbourg, en même temps qu'une garantie de délivrance pour nos frères asservis, était pour nous le signe évident de la victoire reconquise et le symbole d'un magnifique relèvement. Ainsi que le dit si bien Madelin, "quand on a vu Mulhouse, Colmar, Strasbourg, Metz, dans les fêtes d'un splendide rapatriement, quand on a suivi de Sarrebrück à Mayence les généraux français entrant dans les cités rhénanes, on ne doute plus que la revanche ne soit consommée, on revoit avec une philosophie apaisée les champs de Gravelotte et le monument aux morts de Mars-la-Tour, et l'on se dit que la guerre de 1870 est décidément entrée dans l'histoire, que le nom de Foch a effacé celui de Bazaine".

Rien d'étonnant que des scènes, comme celles que nous avons racontées, aient été une sorte de révélation pour les étrangers qui en étaient témoins. Un jeune et brillant général anglais fit cet aveu à Madelin : " Nous trouvions très juste que la France reprît ce que l'Allemagne lui avait ravi. Mais que l'Alsace-Lorraine, après 48 ans, fût restée française, franchement, là, nous n'y croyions guère. Aujourd'hui, je vois combien cela était vrai. Et vous comprenez aussi que nous sommes heureux d'avoir un peu aidé à délivrer ces pauvres gens, à les rendre à leur patrie. " Puis, après être resté un instant pensif, " c'est tout de même, ajouta-t-il, une grande gloire pour les Français que cet amour, après un demi-siècle; vous êtes une nation enviable ". " Oui, continue l'historien des *merveilleuses heures*, nation enviable, puisqu'après un

de demi-siècle, parfois un siècle, parfois sept siècles, ceux qui ont, des rives du Saint-Laurent aux pentes du Liban syrien, de la mer des Antilles aux bords du Rhin, connu sa tutelle et vécu sous ses enseignes, lui conservent avec la fidélité du souvenir un amour toujours prêt à se réveiller, si jamais il sommeille. ”

Les événements, dont le récit que nous avons fait donne une idée bien pâle, constituent, selon Madelin, le phénomène le plus extraordinaire de l'histoire. Mais, selon le même écrivain, ils n'ont été si surprenants que pour ceux qui n'avaient pas suivi avant 1914 le drame effroyable de l'Alsace-Lorraine. “ Pour nous, ajoute-t-il, qui étions, depuis 15 ans, le pèlerin de Metz, de Strasbourg, de Colmar, de Mulhouse, il n'y eut pas d'étonnement, il y eut seulement émotion intense devant un rêve, qui, caressé toujours, se réalisait enfin dans sa plénitude. ”

Le phénomène, se manifestant avec une grandeur imprévue, a pu paraître une sorte de miracle. Au fond, il n'était que le résultat logique d'une situation au rebours de la vérité, de la justice et du bon sens. On ne scelle dans un tombeau que les morts ! Dans le sien, l'Alsace-Lorraine était restée vivante. Etant restée vivante, elle était logiquement demeurée française.

Cependant, depuis 1890, le gouvernement de Berlin avait réussi à gagner certains ralliements ou demi-ralliements. Plus d'un Français revenant d'au-delà des Vosges disait tristement : “ Ils s'accommodent fort bien d'être allemands. ” — En réalité, écrit Madelin, il s'élevait alors une génération dix fois plus hostile à l'Allemagne, dix fois plus dangereuse que la précédente. Les jeunes gens de cette période (nés entre 1885 et 1895) avaient tâté le *schwab* et l'avaient trouvé

¹ *Revue des Deux-Mondes*, 1er avril 1919, p. 578.

absolument indigeste. ² “ La race allemande, en dépit de monstrueuses prétentions et d'une outrecuidance inouïe, leur était apparue si inférieure à la leur, que, sans même examiner la question de droit, ils concluaient que l'Alsace ne pouvait être, ne serait jamais, allemande, et qu'il fallait bien qu'une solution intervînt. Voyaient-ils que la seule désirable, la seule possible fût le rattachement à la France? Ils ne le disaient pas. Ils entendaient lutter contre l'invasion, ³ en fortifiant chez eux l'esprit alsacien ou lorrain, et ç'eût été la pire façon de le faire que de s'exposer à être rejeté hors d'Alsace et de Lorraine. C'est au contraire en restant dans la légalité qu'ils entendaient faire triompher le droit, cédant au fond de leur coeur la tendresse atavique que par ailleurs ils gardaient à la vieille mère française. Cette attitude prudente leur coûtait, car elle les exposait aux interprétations outrageantes de certains Français. Elle faisait parfois illusion aux Allemands, et le double résultat explique la double stupéfaction que nous devions, dans les inoubliables journées de novembre 1918, et en pleine Alsace-Lorraine, observer chez beaucoup de Français et chez la plupart des Allemands.”

Mais sous cette paix de cimetière, comme Jacques Preiss en 1895 avait appelé la tranquillité régnant dans le reichsland, couvait un antagonisme violent contre la *kultur*. Cet antagonisme se trahissait de temps à autre par des procès, tels que ceux de Wetterlé, de Zislin, de Hansi. Il fut mis au grand jour par l'affaire de Saverne en 1913. Madelin va jusqu'à prononcer que la guerre est sortie de Saverne encore plus que de Sarajeva. Un petit lieutenant prussien pouvait bien impunément frapper du plat de son sabre un soldat alsacien en le traitant de voyou (*wacke*); mais parole outr-

² Voir Madelin. — *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1919.

³ En 1913, on comptait près de 400,000 Allemands immigrés en Alsace-Lorraine, sur 1,886,000 âmes.

geante et geste grossier poussaient le prétendu voyou à tourner de plus en plus ardemment les yeux par delà les Vosges. Le *wacke* menaçait de se redresser, si la France n'était matée et réduite à un degré d'infériorité tel que personne au monde ne pût plus compter sur son bras pour la délivrance.

Aussi, quand la guerre éclata en 1914, les Allemands ne songèrent pas à traiter l'Alsace-Lorraine autrement qu'en pays ennemi. ⁴ Depuis 1870 l'Alsace-Lorraine avait subi un joug pesant. Le 2 août 1914 elle entra dans une sorte d'enfer. Trois à quatre mille Alsaciens furent enlevés, internés, emprisonnés ou dispersés dans de lointaines villes allemandes, ⁵ avec, parmi eux des notaires, des médecins, des pharmaciens,

⁴ Un jour, à Dugny, raconte Madelin, c'était au début de la bataille de Verdun, j'entre par hasard dans la salle où nos officiers du 2^{me} bureau interrogeaient un prisonnier. C'était une assez belle brute allemande, celui-là, paysan de Brandebourg qui ne savait rien de rien et ignorait certainement qu'il y eut une Alsace-Lorraine. Et soudain une question d'ailleurs banale amena une réponse qui m'enchantait. " Par où, disait l'interprète, êtes-vous entré en France? " — " Par Forbach ", répondit l'autre avec assurance. " Comment par Forbach? Mais Forbach n'est plus en France. Je vous dis par où êtes-vous entré en France? " — " Par Forbach en venant de Sarrebrück. " — " Comment avez-vous pensé que vous entriez en France? " — " Oh! nous voyions bien! Avant on voyait des drapeaux, on nous acclamait, on nous donnait des bonbons, des *delikatessen*. Mais là, à Forbach, et partout après, les fenêtres étaient fermées, personne sur les trottoirs, on ne nous donnait plus rien. Alors on voyait bien que nous étions entrés en France. " (*Revue des Deux-Mondes*, 15 février, 1919, p. 819). Les mille communes d'Alsace-Lorraine étaient autant de Forbach. En novembre 1918, Forbach était pavoisé et délirant de joie, Sarrebrück enveloppé de silence et de tristesse.

⁵ Les procédés aggravaient singulièrement la mesure. Pour les victimes, il fut vite avéré qu'on voulait leur peau. Des vieillards cardiaques ou asthmatiques furent mis au pas gymnastique, avec ordre formel aux soldats de traverser de leur baïonnette quiconque s'arrêterait. Enfermés, après une lamentable odyssee dans les forteresses, ou confondus parfois avec des criminels de droit commun, dans certaines prisons, ce furent des martyrs, dont plus d'un succomba. On voyait vouer à l'exil des jeunes filles de 17 ans, condamner à la prison des écoliers de 12 et 13 ans. (Madelin)

ciens, des pasteurs, des curés et des vicaires. "Rafle fut opérée de tout ce qui, de la vallée de la Moselle à la Haute Alsace, faisait figure non point seulement d'opposant avéré, mais d'opposant probable, mais d'opposant possible..." Ils eussent proscrit le Christ, s'il avait paru sous des couleurs factieuses, comme ils disaient. "Si l'enthousiasme de la libération a été si prodigieux, s'il a dépassé notre attente, c'est, dit l'abbé Wetterlé, que la cruauté allemande s'était, au cours des dernières années, surpassée elle-même." Ces Teutons ! ils appelaient les Alsaciens-Lorrains des frères retrouvés et comment les traitaient-ils ? A coups d'amendes, d'emprisonnements, de fusillades, de pillages, de réquisitions féroces...

Ces provinces, riches entre les riches, voyaient s'écouler tous leurs produits vers l'Allemagne. "En haut lieu, on examinait les plans de dépècement. On pourrait annexer purement et simplement la Lorraine à la Prusse, l'Alsace étant donnée à la Bavière ou partagée entre celle-ci et le grand duché de Bade. Si le pays restait *reichsland*, on le viderait d'une partie de ses habitants. Les hauts fonctionnaires ne célaient nullement que les notables, exilés dans l'intérieur de l'Allemagne, ne reverraient jamais plus l'Alsace-Lorraine. Par surcroît, on *nettoierait* les usines et domaines ruraux de leurs propriétaires au profit des bons Allemands, on expropriait en masse, et, en attendant, on réservait à des sociétés allemandes le droit d'acheter les biens mis d'abord sous séquestre et ensuite en vente... Un fonctionnaire déclarait en pleine brasserie de Nexirue à Metz qu'on pendrait cent Lorrains aux tilleuls de l'esplanade et qu'on ferait devant leurs cadavres défilier la population. Des bureaux, où s'étudiait le dépècement de la province, aux brasseries, où se hurlaient des vœux de proscription, on combinait la disparition d'un

* Voir : *Revue des Deux-Mondes*, décembre, p. 823.

peuple. Ce membre arraché en 1871 au corps français, on le sentait encore si prêt à s'y recoller qu'on voulait lui rompre l'os ou le vider de son sang. " (Madelin)

La proscription avait naturellement pour auxiliaire l'espionnage, cette arme favorite du germanisme. " Il y avait des espions partout, derrière toutes les portes, au pied de toutes les chaires, au coin de toutes les rues. Il suffisait de la dénonciation d'une servante pour être mis en prison et ensuite expédié en Allemagne." Par peur de la délation, les Alsaciens-Lorrains en étaient venus à dire aux Français: " Ne venez que lorsque ce sera pour toujours. "

Encore plus que sur les personnes, la persécution s'acharnait sur la langue française. " Elle avait été la grande ennemie. C'était contre elle que, depuis 44 ans, on menait, des administrations aux écoles, la lutte, tantôt sourdement, tantôt ouvertement. En 1914, prohibition officielle et absolue, défense de dire un mot de français; 500 marks d'amende, des mois de prison à qui avait été entendu dans la rue prononçant un " *Bonjour, madame* "; défense de laisser subsister la plus petite enseigne française; défense de laisser au prénom même d'un négociant une allure française. " (Madelin).

Encore si on avait pu souffrir en silence! " Mais à chaque victoire ou pseudo-victoire les rues retentissaient, éclataient de la joie bruyante des vainqueurs... A chaque succès en Orient ou en Occident de l'*incomparable armée*, pavoisement général, ordre à tout habitant de pavoiser. En soupirant, les Alsaciens attachaient à un balcon un drapeau rouge et blanc d'Alsace, seul moyen d'esquiver les couleurs de l'empire. Je n'en ai jamais mis un, disait un Strasbourgeois à Madelin, sans penser: " Voyons, ne mettrons-nous jamais l'autre, le vrai, le beau tricolore? "

En 1916, quand commença à tonner le canon de Verdun, et qu'ils ne doutèrent plus cette fois de la perte de la France,

les Allemands, pour mieux froisser les sentiments des Lorrains, élevèrent à Metz, " déjà accablée sous les bronzes des Hohenzollern, une arrogante statue de fonte au *Feldgrau* vainqueur face à la France, et ce furent autour de ce fétiche des scènes de convulsionnaires ". En 1917, l'Allemand eut peur. Mais la révolution russe, le demi-échec des Français sur les plateaux de l'Aisne, l'écrasement de la Roumanie, la défection de la Russie l'ayant rassuré et surexcité toutes les haines, toutes les ivresses, le règne du terrorisme fut encore aggravé. " Nouvelle rafle de notables ou même de petites gens dénoncées pour avoir préparé la venue des Français " ; étalage au grand jour des plans de spoliation ou de dépeçement ; " Dans tous les bureaux allemands, chacun forgeait des menottes, des carcans et des garrots ".

Oh ! oui, il y eut grande pitié en Alsace-Lorraine, durant les 52 mois de la grande guerre. Jamais peuple opprimé, dit un écrivain du *Correspondant* (25 janvier 1916, p. 320), n'avait été plus complètement victime de l'oeuvre d'orgueil et de mensonge. Et de quel oeil voulez-vous que les Alsaciens-Lorrains contemplassent le départ de leurs bourreaux au lendemain du 11 novembre 1918, eux qui avaient vu tant des leurs fusillés ou s'en aller comme ôtages au-delà du Rhin entre les baïonnettes de soudards teutons ? ⁷

Non, certes, les conquérants de 1870 n'avaient pas réussi à germaniser les coeurs. En s'efforçant d'en extirper les sentiments français par leur prétendue manière forte, qui était surtout brutale, ils n'avaient fait que les exacerber, les exas-

⁷ Un paysan, un grand diable de paysan lorrain, la peau sèche, tannée, craquelée par le grand air, les yeux fins sous le sourcil fort, le dos un peu arrondi, a ce mot caractéristique : "Ma femme vous dirait, messieurs, que j'étais voûté. Je ne dis pas que je ne le suis pas. Tout de même, depuis que ces cochons ne sont plus là, je me suis redressé... Les gueusards ne sont point partis à l'aise ; ils sentaient bien, allez, qu'ils étaient détestés. "

pérer et les rendre indéracinables.⁸ Ils avaient préparé des confesseurs du patriotisme français, en en faisant d'abord des martyrs! Même des ralliés de la première heure, dit Wetterlé, finissaient par dire, dégoûtés: " Décidément, il n'y a pas moyen de vivre avec ces gens-là! " Eux aussi saluèrent leur libération de ce joug odieux, de ces contacts répugnants.⁹ Aussi quelle n'est pas leur hâte à effacer tout vestige de l'ancienne domination! " En huit jours, miraculeusement, écrit

⁸ Un officier allemand avait demandé à une brave femme de Metz ce qu'elle était. " Avant la guerre de 70, répondit celle-ci, j'étais française, depuis lors je suis lorraine, et quand cette guerre sera finie, vous viendrez me demander ce que je serai. "

⁹ M. Batiffol a écrit ceci: " Tout ce que nous pouvons éprouver nous-mêmes à l'égard des barbares qui ont systématiquement détruit notre sol est peu de chose à côté de ce que ressentent pour leurs maîtres d'hier les Alsaciens. L'abîme de cette haine est insondable! " On s'étonne parfois que les Alsaciens-Lorrains n'aient pas été sensibles aux avantages matériels qu'ils devaient à l'Allemagne. De fait ces avantages étaient considérables. " On ne trouverait pas, dit Batiffol, en France, deux départements où aient été accumulés plus de travaux pour rendre la vie agréable, confortable, facile... Depuis 1871, les Allemands ont construit en Alsace-Lorraine plus de 1,300 kilomètres de voie ferrée. Le réseau qui valait 325 millions lorsqu'ils l'ont pris est estimé aujourd'hui plus d'un milliard de francs donnant un revenu annuel de 175 millions. Les Allemands ont perfectionné les races, accru les élevages... Puis, que dire de l'essor de l'industrie? Les industries textiles alsaciennes produisaient en 1914 le quart de ce que donnait toute la France... Le Rhin était entretenu pour assurer une navigation de trois cents jours par an de Strasbourg à Mannheim, et le port de Strasbourg, dont on suit les docks en allant au port de Kiel, a pu fournir en 1913 à un mouvement dépassant 1,600,000 tonnes. Que dire des constructions neuves, de cette opulente université de Strasbourg en particulier, " groupée autour d'un jardin aux beaux ombrages, offrant son ensemble imposant de six facultés, quarante instituts, deux cent vingt professeurs, splendide armure qu'il nous faut maintenant chausser " ? (Cf. *Revue hebdomadaire*, 26 mars 1919). — Les Alsaciens sont demeurés indifférents à toutes ces splendeurs. Car, au fond, les Allemands ne travaillaient que pour eux. Tandis qu'ils traitaient en parias leurs sujets du *reichsland*, ils s'efforçaient de les submerger sous le flot des immigrants, " Il y a dans la colère actuelle des Alsaciens contre leurs bourreaux d'hier l'exaspération d'un peuple qui sentait obscurément qu'on lui volait son pays. " (L. Batiffol).

de Strasbourg M. Barrès le 8 novembre 1918, l'Alsace et la Lorraine se sont transformées. En un rien de temps, les voici redevenues françaises et qui renouent, sans effort, par dessus un demi-siècle d'esclavage, avec leurs libertés d'avant 1871. Près des arcades, je vois un marchand qui installe avec goût dans sa vitrine des petits soldats de plomb, des soldats français, des poilus, " le premier envoi de Paris ", dit son affiche, et les enfants accourent à tire d'aile. C'est là, il y a cinquante ans, que j'étais un de ces enfants et que j'admirais les soldats de Crimée et de Solférino. De toutes parts, Strasbourg s'occupe à repeindre ses enseignes à la française.¹⁰ Chacun veut épurer, nettoyer la ville, et chacun dit: "Quelle effronterie chez tous ces Boches de persister dans le mot d'ordre qu'ils ont reçu ou se sont donné de ne pas décamper!"

Visitant l'Alsace six mois après son retour à la France, M. Louis Batiffol la trouve véritablement revêtue d'un habit français. " Ce qui restait sur les murs d'affiches de l'autorité germanique a été arraché... Effacés les *nachs* indicateurs des directions; supprimées, à l'entrée des villages, les notions administratives relatives à la localité... La moindre station de chemin de fer a été transformée et ne présente plus un seul mot allemand... Il n'est rien de tel que de contempler à Colmar, de la place Rapp,¹¹ le spectacle qui s'offre à la vue. Les

¹⁰ Les *Eugen* sont devenus *Eugène*, les *Peter*, *Pierre*, les *Gebrüder* frères, les *Nachfolger* successeurs. Il en est de même dans les villages. Et notez que là, l'artisan ou le marchand ne savent pas le français. Ils sont obligés de payer quelqu'un pour traduire leur enseigne. J'ai vu, écrit Batiffol, des traductions d'une incorrection touchante.

¹¹ Rapp, né à Colmar, en 1772, mort à Rheinwéiler (Bade), en 1821. Engagé dans l'armée en 1788, aide de camp de Desaix, puis de Bonaparte, promu général de division après Austerlitz, se distingua à Iéna et Friedland, fut nommé gouverneur de Dantzig par Napoléon, reçut le titre de comte d'empire en 1809, en récompense de sa belle conduite à Leipsig et à Wagram, accompagna l'empereur dans la campagne de Russie, défendit sa ville de Dantzig avec succès contre les Alliés pendant un an. Chargé

façades des maisons sont exclusivement tapissées d'enseignes françaises, les kiosques de journaux se trouvent remplis de feuilles françaises, les tramways qui circulent ne portent que des inscriptions françaises. Peut-on croire que six mois auparavant cette ville était d'apparence si profondément allemande que la prononciation d'un seul mot français constituait un délit? Disparues les effigies impériales et les aigles bicéphales aux ailes éployées qui s'épalaient au fronton de tel ou tel édifice! Disparues les couleurs allemandes, qui étaient peintes un peu partout, les trois sinistres couleurs! Disparus, aux devantures des magasins, non seulement les souvenirs de l'Allemagne officielle, l'empereur, le kronprinz, un prince ou personnage d'outre-Rhin, voire même chez un photographe le portrait d'un particulier en officier ou soldat teuton, mais jusqu'à l'image d'un paysage ou d'une chose quelconque d'Allemagne! Disparue la casquette allemande et remplacée par notre képi!... Durant un demi-siècle les Allemands ont voulu par des violences contraindre les gens d'Alsace à se dire allemands. Il a suffi d'une heure de liberté pour que les Alsaciens, dans un élan unanime, criassent au ciel de toutes leurs forces qu'ils ne l'étaient pas. Ils l'ont crié à leur manière, elle est significative. ”¹²

Ce qu'on goûte particulièrement, c'est la joie de redevenir soi-même, la joie de pouvoir écrire, parler, agir comme bon vous semble, sans la peur d'être entendu par l'un ou l'autre. Nous étions devenus de vrais comédiens, disait-on à Ma-

par Louis XVIII du commandement d'un des régiments qui devaient arrêter Napoléon à son retour de l'île d'Elbe, il se rendit à l'empereur, qui le nomma commandant en chef de l'armée du Rhin et pair de France. Il ne put tout de même empêcher les ennemis de son maître de passer le Rhin en 1815. Il fit alors sa soumission aux Bourbons. En 1819, Louis XVIII lui confirma son titre de pair de France et le nomma chambellan en 1820. Il a laissé des *Mémoires*.

¹² Cf.. *Revue hebdomadaire*, 28 juin 1919.

delin. " Chacun a pu jeter le masque d'hypocrisie imposé par les Boches. " Mais c'est surtout la langue retrouvée. " Enfin nous parlerons maintenant notre langue maternelle, qu'ils nous ont empêchés de causer pendant quatre ans."¹³ Ceux qui ne savent pas se mettent à apprendre... " Dans les familles, les enfants apprennent vite, parce qu'ils ont 5 pfennigs d'amende pour chaque mot allemand qu'ils prononcent. " (Madelin).

Mais à cette joie de se retrouver soi-même, il y avait encore une ombre. C'était la présence des immigrés allemands, dont quelques milliers, par trop indésirables, avaient été obligés de franchir le Rhin par ordre de l'autorité militaire, mais dont le plus grand nombre avaient dû nécessairement être tolérés, qui avaient même reçu la promesse de la naturalisation française au cas où ils ne donneraient aucun sujet de plainte. Les Alsaciens-Lorrains les connaissaient trop bien pour ne pas redouter de nouveaux tracassés de leur part.¹⁴ Déjà, dès le 28 novembre 1918, Barrès écrivait que tous les désan-

¹³ Réponse d'un paysan de Marzeroy à un aumônier s'étonnant d'entendre tout le monde parler français: " Oh! ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour nous faire oublier le français depuis 48 ans. Mais ils seraient restés 100 ans que ce serait la même chose. C'est plus facile de changer les poteaux indicateurs et les noms des villages que les coeurs des gens." (Albera Bessières, *Etudes*, 5 mars 1919, p. 567).

¹⁴ Ces tracassés ne manquèrent pas. Voici un exemple typique. " Il y avait à Colmar un chef de traction allemand, du nom de Ziegler, qui était (le croirait-on?) préposé à l'examen des candidats au secrétariat des chemins de fer. Or, à la mère d'un de ces candidats, qui l'interrogeait sur les résultats de l'examen de son fils, il fit, fin mars, la réponse suivante: " Votre fils a très bien passé son examen; mais il ne sera néanmoins pas engagé, car il a commis l'imprudence d'écrire, dans sa demande, qu'il avait, pendant la guerre, volontairement abandonné les lignes allemandes et s'était engagé dans l'armée française. Or, comme mon chef le dit fort bien, qui fut une canaille (schuft) chez les Allemands le sera également chez les Français. " Sans commentaires, n'est-ce pas? " — (Wetterlé, *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1919, pp. 859, 860).

nexés qu'il rencontrait l'adjuraient d'user de son influence pour qu'on rendit l'Allemagne inoffensive chez eux et ailleurs. " Demeurez fermes, disaient-ils, très fermes. " Moralement, les Allemands ne se reconnaissent pas vaincus. Leur orgueil n'est pas brisé. Ils rejettent la faute sur leurs chefs, alors qu'ils étaient trop heureux de les suivre. Ils craignent les Alsaciens, qu'ils ont brutalisés dans le pays. Mais ils ne craignent pas le gouvernement français... "

De fait, soit indulgence mal placée, soit surtout parce que, faute de prévoyance, il ne disposait pas du personnel entraîné et au courant du langage indigène, le gouvernement français se montra fort peu rigide dans l'épuration des fonctions publiques. La plupart des emplois importants de la direction générale des chemins de fer étaient encore, plusieurs mois après l'armistice, occupés par des pangermanistes notoires. " Je défends mes Boches, le revolver au poing ", aurait même dit un chef de service. ¹⁵

Les Alsaciens-Lorrains, qui, ne nous le dissimulons pas, appréciaient tout d'abord d'être débarrassés de leurs anciens tyrans, ne comprenaient pas qu'on continuât de les obliger à leur obéir. De là un certain mécontentement qui grandit assez et devint assez général pour que le président de la république, en août dernier, crut devoir entreprendre un second voyage triomphal et renouveler solennellement à nos frères retrouvés la promesse que toute molestation de la part des Allemands demeurés au pays serait sévèrement réprimée et tous leurs droits à eux coutumes et privilèges scrupuleusement respectés. L'attitude des Teutons ainsi ménagés n'avait pas tardé d'ailleurs à éclairer la nouvelle administration sur leur mentalité. Déjà lors de la grève des tramways de Strasbourg des seices infligées à des officiers et le chant du *Deutschland über alles* sur la place de la gare avaient été des

* Cf. Wetterlé, *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1919).

traits de lumière plus qu'inquiétants. Ce qui acheva d'ouvrir les yeux ce fut la circulation, sous le couvert de la poste alsacienne, de tracts neutralistes sortant des officines de Francfort ou de Baden-Baden ; ce fut en second lieu la découverte d'un complot ayant son foyer à Berlin et se proposant d'exploiter des malentendus passagers pour amener les Alsaciens-Lorrains à réclamer l'indépendance, tout au moins l'autonomie sous le protectorat français, mais sans charges financières, sans service militaire et sans fonctionnaires étrangers.

Ici je vois quelque germanophile sourire ironiquement et me dire : " Comment de telles perturbations ont-elles pu se produire ? Comment vos ennemis d'hier (car je veux bien admettre que ce soit là leur oeuvre) ont-ils pu réussir à semer cet esprit de quasi-révolte dans une population qui, quelques mois auparavant, avait accueilli ses nouveaux souverains avec l'enthousiasme que vous nous avez décrit ? Ne serait-ce pas que cet enthousiasme était plus ou moins factice, qu'il provenait de l'ivresse du moment plus que du fond des coeurs ? Ne serait-ce pas que les Alsaciens-Lorrains s'étaient fait de la France un idéal par trop élevé qui s'est évanoui au contact des réalités administratives ? Vos frères annexés, comme vous les appelez, s'étaient sans doute représenté la France sous la figure de la grande nation de Louis XIV ou tout au moins de Napoléon III, la dernière qu'ils eussent connue, et j'avoue que le passage des grands chefs militaires au milieu de leurs cités avait pu leur donner l'illusion que c'était bien cette France-là qui revenait à eux. Mais quand, après les grands chefs, ils ont vu entrer chez eux des fonctionnaires, voire des ministres, avec l'intention non dissimulée d'absorber leurs libertés et leurs coutumes locales dans l'engrenage législatif élaboré par les Ferry, les Waldeck-Rousseau et les Combes, ils ont été complètement dégrisés. Le désenchantement s'est traduit en mécontentement. Dans cette atmosphère

déprimante, créée par le sectarisme maçonnique, les Boches pouvaient travailler à leur aise. S'ils ont réussi à demi, que les républicains français ne s'en prennent qu'à eux-mêmes ! Ils leur ont singulièrement facilité la besogne. ”

Eh bien ! non, ce n'est pas cela du tout. Le gouvernement de Clemenceau, aux prises avec tant de problèmes au lendemain de l'armistice, n'a peut-être pas eu le doigté qu'exigeait la situation de nos provinces d'au-delà des Vosges qui restaient le fruit le plus clair de la victoire. Il a laissé trop facilement aller là-bas des missionnaires de laïcisme et des unificateurs à outrance. Il a agi beaucoup trop à tâtons. Mais il n'a pas eu les intentions malveillantes qu'on lui prête. Il n'a nullement démenti les déclarations solennelles faites aux Alsaciens-Lorrains, au nom de la France, par Joffre, Clemenceau, Deschanel, Dubost et Poincaré.

Depuis la nomination de Millerand comme haut commissaire de la république à Strasbourg, l'administration a eu les plus grands égards vis-à-vis de la population indigène. Tous les jeunes juristes du pays ont été nommés à des postes de juges et de notaires, même ceux qui d'après le droit allemand n'avaient pas toutes les qualifications exigées pour ces emplois. Professeurs et instituteurs ont été titularisés. Le ravitaillement a été remarquablement organisé. Le fonctionnement des lois sociales est assuré, le concordat avec le Saint-Siège maintenu (Wetterlé).¹⁶ N'oublions pas que la France a sacrifié plus de deux milliards pour la vaporisation de la monnaie allemande circulant dans les deux provinces reconquises et des dépôts ouverts se trouvant dans les banques.

Ainsi donc tout porte à croire que l'heure des premiers malentendus est passée et que celle des tracasseries mesquines n'arrivera point. Après s'être donné le baiser d'amis re-

¹⁶ *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1919, p. 868.

trouvés dans l'enivrement de la délivrance, les deux peuples — car, obligés de vivre en dehors de la vie française, les Alsaciens-Lorrains sont devenus un peuple à part par leur obstination à résister à l'empire allemand — vont maintenant fusionner dans une fraternité sans réserves et travailler la main dans la main à la prospérité matérielle de leurs pays respectifs ainsi qu'à la réalisation de plus en plus parfaite de cet idéal de justice et d'humanité que la France, selon l'orateur de Strasbourg du 9 décembre 1918, a toujours eu devant ses yeux clairs.

M. TAMISIER, s. j.

Souvenirs d'enfance

(SUITE)

IV

NE ne saurais trop célébrer les charmes de mon pays natal pendant l'été. Mais quand venait l'hiver il changeait d'aspect et mon lac tant aimé perdait de sa beauté. Cependant il gardait généralement un attrait particulier dans les premières semaines de décembre. C'était lorsqu'un grand froid se manifestait de bonne heure sans tempête et sans bordée de neige. Alors, en effet, toute la surface du lac, calme et polie comme un miroir, se congelait en moins de vingt-quatre heures en un seul bloc de cristal. C'était un patinoir incomparable où les patineurs et les glisseurs s'en donnaient à cœur-joie. Rien n'était plus merveilleux que cet immense hippodrome, de quarante milles de circonférence, dont l'arène était comme pavée en verre poli. Aussi longtemps que la pluie et la neige ne venaient pas détruire cette merveille, les courses de chevaux y fournissaient des spectacles dont les *sportsmen* du temps faisaient leurs délices.

Quel plaisir j'avais moi-même à y faire des glissades dans mon joli traîneau en noyer dur fabriqué par mon père ! C'était mon amusement idéal. Mais souvent le froid était intense et je revenais à la maison tout en larmes, les pieds gelés. — “ Pourquoi ne reviens-tu pas plus tôt ? ” me disait ma mère. — “ C'est si amusant, ” répondais-je. “ Et puis quand je sens le froid, il est trop tard et je suis rendu loin. ” — Le lendemain mes souffrances étaient oubliées et je recommençais. Hélas ! que de caluses de larmes dans la vie l'on n'apprend jamais à éviter ?

Enfin le mois de décembre avançait et bientôt le bel hippodrome disparaissait enseveli sous des avalanches de neige. Et l'on ne voyait plus qu'une grande plaine toute blanche sillonnée par des avenues *balisées* qui conduisaient à Oka, à Sainte-Anne, à Vaudreuil, à Como et à Rigaud. Mais dans ces longues routes glacées les voyageurs étaient rares. Cette triste solitude avec ses dunes de neige ressemblait au désert africain avec ses dunes de sable jaune. Mon beau lac avait pris l'aspect désolé d'un cimetière, enveloppé d'un blanc linceul, où le vent se plaignait lugubrement sous un ciel gris et sans soleil ou soufflait en tempête et charriait la neige en tourbillons. Cette saison de désolation durait jusqu'à la fin de mars et nous paraissait interminable.

La première apparition du printemps nous apportait toujours une grande joie : c'était le *temps des sucres*. L'érablière était auprès de la maison, si près que l'eau des érables était apportée, bouillie et réduite en sucre, dans la maison même. Je crois voir encore la vaste cheminée et sa crémaillère où étaient suspendues deux chaudières pleines du précieux liquide dont tout le monde surveillait l'ébullition. Pour nous, enfants, c'était fête tous les jours, pendant les trois ou quatre semaines que durait la saison sucrière. Nous ne buvions pas d'autre eau que de l'eau d'érable. Le thé et le café étaient faits à l'eau d'érable. Les oeufs étaient bouillis dans l'eau d'érable à demi réduite. Trempettes, sirops, tire et sucre sous toutes les formes faisaient nos délices.

C'était la première étape des bonheurs printaniers. La belle saison en réserve d'autres. Un réveil universel se produit dans la nature. Cela commence par le réveil des eaux. La terre est encore tachetée de neige. L'herbe se montre par endroits, mais elle n'est pas encore reverdie. Les arbres n'ont pas encore de feuilles, ni même de bourgeons gonflés de sève. Mais déjà les ruisseaux chantent dans les

champs encore couverts de neiges fondantes et descendent en murmurant vers le lac dont la carapace de glace se soulève. Des craquements sourds se font entendre et des crevasses qui s'ouvrent partout rendent la traversée du lac très dangereuse. Des étangs se creusent et s'élargissent sur le pont de glace pris entre deux eaux. Nous étions joyeux de le voir se former si brillant et si solide en décembre. Mais il y a longtemps qu'il a cessé d'être un patinoir et un hippodrome de cristal. Nous sommes heureux maintenant de le voir s'en aller en ruine. " Va-t-en, lui disons-nous chaque matin, va-t-en, et rends-nous la belle arène lumineuse et vivante, où nous verrons moutonner les vagues ensoleillées du printemps. " Avec le mois d'avril qui s'avance, la nature va reprendre sa vie, sa couleur et sa beauté. Mon beau lac qui était mort, comme mes érables, renaît comme eux, et de la même manière, intérieurement. Son eau se gonfle, soulève sa rude écorce et la brise. La tourmente fluviale est commencée. Un courant formidable est en mouvement. Il charrie les banquises de glace depuis les sources de la rivière Ottawa jusqu'à son embouchure. C'est la débâcle! L'immense coulée d'eau que nous appelons la grande rivière aura bientôt rempli mon lac profond, creusé entre les montagnes de Rigaud et d'Oka, endigué par une chaîne de collines boisées et enguirlandé par des îles de verdure. O mon beau lac, quelle joie de te revoir ressuscité ! Je te retrouve, toujours le même, lumineux, bruyant, mouvementé, avec tes poissons qui sautent, avec tes gibiers qui nagent ou s'envolent, avec tes battures d'herbes salées qui reverdissent. Rien ne meurt donc dans la nature, ou tout ce qui meurt ressuscite ! O l'éternelle splendeur de la création ! O l'immortelle facilité de la renaissance vitale !

Voici la seconde étape des bonheurs printaniers. C'est le beau mois de mai, le mois des fleurs, le mois dans lequel je

suis né, le mois de Marie. J'y retrouve un des plus doux souvenirs de mon enfance. Suivant leur pieuse habitude, mes soeurs ont placé dans un coin du salon un joli sapin vert, qu'elles ont orné de fleurs en papier, car les fleurs naturelles font encore défaut. En guise d'autel, elles ont mis au-devant de l'arbre une table couverte d'une toile blanche, un crucifix entre deux bougies et une grande image de la sainte Vierge. Le soir toute la famille se rassemble dans cet oratoire improvisé. Ma soeur aînée récite le chapelet, et nous chantons tous ensemble le cantique populaire :

C'est le mois de Marie,
C'est le mois le plus beau ;
A la Vierge chérie,
Disons un chant nouveau.

Je ne sais pas si ce cantique était alors *nouveau*, mais je sais bien que ceux qui le chantaient alors *ne le sont plus !* Les enfants du voisinage se joignaient souvent à nous et augmentaient le chœur. C'était pour tout le monde une récréation et une jouissance de l'âme. Saint-Placide n'étant pas encore érigée en paroisse et l'église paroissiale étant trop éloignée, nous n'assistions pas souvent aux offices religieux. Le petit exercice du mois de Marie en famille était donc bien agréable pour tous.

V

L'été s'en vient et mon lac de rêve étincelle sous les rayons du soleil de juin. C'est une immense vitrine de pierreries chatoyantes dans un cadre en relief de verdure. Mais il va bientôt changer d'aspect et devenir une grande route de lumière toute peuplée de voyageurs chantants.

Aujourd'hui il est encore silencieux et solitaire. Mais voici ses anciens habitants qui le sillonnaient jadis dans leurs grands canots d'écorce qu'on nommait *rabaskas*. Ce ne sont plus les cruels Iroquois des grands lacs partis en guerre. Ce

sont leurs descendants d'Oka, plus ou moins civilisés, qui remontent la rivière Ottawa pour leur commerce de pelleteries. C'est une joie pour moi de voir les grands canots doubler la Pointe-aux-Anglais et mettre le cap sur la maison paternelle à deux milles de distance. Car ils viennent faire escale *chez nous*. Ils connaissent bien mon père et ils viennent s'approvisionner à son magasin. Toujours curieux de voir les sauvages de près je vais les attendre à la grève, et je les suis à la maison, mais d'un peu loin, car j'en ai toujours peur,

Ils ont encor du sang des pères
Ces maîtres du sol autrefois...

Leurs costumes, leur langage, leur habileté à manier l'aviron, leurs chansons font toujours notre étonnement. Et pour nous surtout, les enfants, leur visite printanière est un événement plein d'intérêt.

Mais la vraie population du lac pendant l'été ce sont les hommes de cages, que nous appelons *les voyageurs*, et leur temps est venu. Les grands convois de bois carré sont partis des forêts lointaines. Ils ont descendu les rivières flottables, ils ont sauté les grands rapides et ils arrivent à la tête du lac. Demain les grandes cages feront leur apparition à l'extrémité des îles Jones, comme une imposante procession de navires, plus grands que les transatlantiques géants s'avancant avec lenteur sur les eaux tranquilles.

Je me souviens toujours de ce spectacle, l'un des plus beaux que l'on puisse voir. C'était une flotte de vaisseaux plats portant des centaines de tentes ou de petites maisons en bois neuf, de nombreuses voilures avec leurs mâts, leurs cordages et leurs pavillons, formant toutes ensemble une petite ville flottante qui s'en allait à la dérive dans les jours de calme et qui glissait légèrement sous ses voiles quand le vent soufflait. Chaque cage avait son escouade de rameurs, et chaque fois qu'elle s'écartait du chenal, ces hommes la ramenait dans le

droit chemin au moyen de longues rames manoeuvrées par deux rameurs qui obéissaient aux cris cadencés du guide. Du rivage on voyait leurs manoeuvres et l'on entendait leurs chants. Lorsque le vent était contraire les cages jetaient l'ancre, et les mariniers en profitaient pour venir à terre en canot, tantôt pour leur amusement, tantôt pour acheter des provisions et du tabac.

Mais il n'y a pas de canotage possible sans chanson et dès qu'ils mettaient le pied dans un canot les canotiers chantaient. Rien n'est beau comme le travail humain rythmé par des chansons et je ne pouvais me lasser d'écouter les voix robustes et souvent très belles de ces infatigables chanteurs. Souvent ils sont les auteurs de ces chansons. Poésie et musique, tout est leur oeuvre. La rime fait parfois défaut et la musique est monotone, mais elle n'est pas sans charme. C'est une mélodie dans le mode mineur, bien cadencée, en harmonie avec les coups d'aviron. J'ai toujours gardé le souvenir de ces chansons des canotiers de l'Ottawa, et je m'en souvenais encore lorsque de longues années après je naviguais en *dahabiah* sur les eaux limoneuses du Nil au chant des litanies du prophète. La caractéristique de cette musique populaire chez tous les peuples, c'est qu'elle est triste. Quelquefois les mots sont gais, mais la musique ne l'est jamais.

Parmi les chansons de nos *voyageurs* de l'Ottawa que j'ai souvent entendues dans mon enfance, j'en veux citer une qui s'harmonise parfaitement avec la cadence de l'aviron. La voici :

Nous étions trois soldats du régiment Doré,
 Pour l'amour d'une fille nous avons déserté,
 Gai faluron dondaine
 Gai faluron dondé !

Pour l'amour d'une fille nous avons déserté,
 J'avons été rattrappés par la Maréchaussée,
 Gai faluron dondaine
 Gai faluron dondé !

La maréchaussée était jadis en France un corps de gendarmes à cheval et l'une de ses fonctions était d'arrêter les soldats déserteurs. On comprend ainsi son rôle dans la chanson. Or cette chanson a été publiée, en 1863, dans le *Foyer Canadien*, vol. I, page 367, avec cette variante au second couplet :

Dans mon chemin rencontre *la mariée chaussée*.

Qu'est-ce que *cette mariée chaussée* vient faire dans la chanson ? C'est inexplicable. Où le docteur Larue, qui a fait cette publication, a-t-il trouvé cette variante ? Je l'ignore absolument. Mais elle n'a pas de sens.

Une autre chanson, que nos canotiers de l'Ottawa chantaient aussi dans mon enfance, était une satire amusante dirigée contre Bytown et contre le *voyageur* lui-même. Je l'ai retrouvée à l'Université Laval en 1859. C'était mon ami, Benjamin de Montigny, l'ancien " recorder " de Montréal, qui la chantait toujours avec succès. Je ne sais pas si elle a jamais été publiée. J'en veux citer deux couplets seulement, le premier dirigé contre Ottawa, qui se nommait alors Bytown, et le second contre le *voyageur* :

Bytown est une jolie place
Où c'qu'il y a beaucoup de crasse.
Il y a des jolies filles,
Mais aussi des polissons.

REFRAIN : Dans les chantiers nous hivernerons. (*bis*).

Quand tu arrives à Québec
Ton bourgeois fait le gros bec,
Le lendemain il fait banqueroute,
Et pour paiement t'envoie faire foute

REFRAIN : Dans les chantiers nous hivernerons. (*bis*).

(À SUIVRE)

A.-B. ROUTHIER.

Un apôtre d'après-guerre

MGR D'HULST CONFÉRENCIER DE NOTRE-DAME
DÉFENSEUR DE LA MORALE SOCIALE

I

LE Père Monsabré qui occupait avec éclat, depuis près de vingt ans, la chaire illustrée à jamais par Lacordaire et Ravignan, termina, au carême de 1890, l'*Exposition du dogme catholique*, explication du *credo*, "monument oratoire et théologique qui restera, affirme son successeur, comme un trésor de la prédication au XIX^e siècle".¹ Ce grand ouvrage achevé, le célèbre dominicain, sentant la vieillesse approcher et les forces l'abandonner, dit adieu à son auditoire et s'enferma dans le retraite. Le cardinal Richard nomma pour lui succéder Mgr d'Hulst. Y avait-il donc place, dans la vie déjà surmenée du recteur de l'Institut catholique, pour une tâche aussi absorbante que celle de conférencier de Notre-Dame? Son activité, sa facilité prodigieuse vinrent à bout, comme toujours, de suffire à tout. Mais dans le labeur vraiment excessif qu'il dût s'imposer, sa constitution physique ébranlée depuis longtemps s'usa prématurément, irrémédiablement, et, six ans plus tard, n'ayant pas achevé sa cinquante-cinquième année, mais ayant atteint la limite de l'effort qu'il pouvait fournir, Mgr d'Hulst cessait de vivre.

Dès lors qu'à cause de divers motifs et contrairement aux traditions, le cardinal s'interdisait de faire appel aux religieux pour occuper la chaire vacante, le choix de Mgr d'Hulst s'im-

¹ Cf. Baudrillart, *Vie de Mgr d'Hulst*, tome II, p. 207.

posait. Sans doute, il ne possédait, ni ne recherchait, l'éloquence qui attire et soulève les foules. Mais est-ce celle qui convenait à une prédication qui s'adressait à l'élite intellectuelle et devait se montrer plus soucieuse d'éclairer la raison que d'émouvoir le cœur? Le genre peut-être un peu froid de Mgr d'Hulst, sa parole volontairement dépouillée de tout enjolivement parasite, son style qui s'astreignait à saisir, à mouler l'idée en quelque sorte, *style de bonne foi* a dit un critique,² était assurément la forme la mieux appropriée à la conférence, exposition et discussion de doctrines. Le prestige de sa personne et de sa situation, le succès de sermons donnés un peu partout, ses qualités merveilleuses de lucidité et de précision, sa puissance d'assimilation, l'étendue de son savoir, ses multiples relations et cette dispersion de son activité qu'on lui a beaucoup reprochée, mais qui, lui donnant accès aux milieux les plus divers, ne lui permettait d'ignorer aucune des préoccupations, aucun des préjugés de ses contemporains, faisaient prédire au nouveau conférencier de Notre-Dame, sinon le succès immédiat et bruyant, du moins celui que, vrai prêtre, il désirait seul: l'attention des esprits sincères et des âmes droites, avides de vérité. Ce succès vint et d'autres aussi. Les conférences de Mgr d'Hulst imprimées et rééditées sont aujourd'hui lues et relues avec autant d'intérêt et de profit qu'elles furent écoutées jadis. Elles n'ont pas cessé d'être tout ce qu'en affirmait un bon juge (Mgr Baunard), "étonnement du vulgaire, charme des délicats, méditation des initiés et des penseurs".

Après l'exposition du dogme, la logique exigeait l'exposition de la morale. L'actualité et le besoin des âmes le réclamaient aussi. Les problèmes moraux étaient à l'ordre du jour

² Michel Salomon, dans le *Journal de Genève*. Cf. *Vie de Mgr d'Hulst*, tome II, p. 607.

et tourmentaient bien des consciences. Mgr d'Hulst s'y intéressait de longue date et ses qualités particulières de coeur et d'esprit faisaient déjà de lui un éminent moraliste. Son premier carême, celui de 1891, fut consacré à établir les *fondements de la moralité*. L'année suivante, il aborda le décalogue et commenta les *devoirs envers Dieu* qui occupèrent deux stations. En 1894, arrivé au quatrième commandement, il y rattacha toute la *morale de la famille*, puis la *morale du citoyen*.

En 1896, il inaugurait une nouvelle série qu'il intitula la *morale sociale* et qui devait comprendre les devoirs de l'homme envers ses égaux. "Nous en avons entrepris le commentaire, déclare-t-il dans la préface placée en tête du sixième et dernier volume de ses *conférences*, avec la double préoccupation de traiter avec exactitude les questions comprises de tout temps dans le cadre de la théologie morale et aussi de faire entrer dans ce cadre les questions qu'on appelle modernes et qui sont plutôt l'aspect contemporain de problèmes aussi anciens que la société." Mais en leur faisant place dans l'enseignement de la morale chrétienne, l'homme de ferme bon sens, ennemi-né de toute exagération, qu'était Mgr d'Hulst refusait nettement d'en grossir l'importance, d'en faire le principal de la doctrine, "n'étant pas de ceux qui estiment que le salaire, la participation aux bénéfices, les caisses rurales et toutes ces industries conciliatrices du capital et du travail doivent être préférées ou seulement assimilées aux articles du catéchisme". "La série, ajoutait-il, reste ouverte." Elle devait comprendre "toute cette suite de devoirs qui relèvent de la justice et de la charité" et s'achever "par un tableau d'ensemble où l'on essaiera de montrer les relations qui unissent ces deux vertus et les traits qui les distinguent". "Ce sera promet l'orateur, si Dieu le permet, l'oeuvre de la prochaine

station.”³ Mais Dieu ne voulut pas le permettre, et six jours exactement après que la main défaillante de Mgr d’Hulst eut tracé ces lignes, le 6 novembre 1896, il rappelait à lui son serviteur.

Nous prendrons dans cette étude les mots *morale sociale* dans un sens à la fois plus large et plus restreint que celui dans lequel les employait Mgr d’Hulst. Nous y comprendrons, et exclusivement, ce que la morale chrétienne impose de devoirs, inspire et recommande de vertus, présente de ressources propres à terminer, ou du moins à atténuer, la crise sociale ouverte ou aggravée à l’époque contemporaine, spécialement à résoudre la question ouvrière. Mais ainsi entendue, la morale sociale n’est plus un compartiment limité de la morale chrétienne. C’est plutôt un aspect particulier sous lequel on peut l’envisager tout entière. Pour en dresser le sommaire d’après la prédication de Mgr d’Hulst à Notre-Dame, il faudra parcourir les six volumes qui nous en restent, relire dans le premier toute la sixième conférence (*la morale et le christianisme*), dans le troisième également la sixième (*le dimanche, jour de l’homme*) dans le suivant—*morale de la famille*—les six conférences et surtout la dernière (*devoirs des maîtres et des serviteurs*), la dernière aussi de 1895 (*la civilisation chrétienne*), la première, la quatrième et la sixième de 1896 (*la fraternité humaine, respect de la propriété, charges sociales de la propriété*) et, d’un bout à l’autre de chacun des six volumes, les nombreux passages dont son oeuvre est semée, qui soulignent la valeur ou la portée sociale de tel ou tel article de la morale catholique. Car ce point de vue est familier à Mgr d’Hulst et lui a déjà fourni le thème de carêmes et de retraites tout à fait remarquables, notamment

³ Cf. Mgr d’Hulst, *Conférences de Notre-Dame, carême 1896*, p. I-IV.

à la Madeleine en 1887, et, les années suivantes, aux Carmes, à Saint-Augustin, à Sainte-Clotilde. ⁴

Mgr d'Hulst n'est pas un économiste et il se défend de l'être. C'est un apologiste et un moraliste. C'est en apologiste et en moraliste qu'il aborde le problème social. Il remarque que la question est en très grande partie une question morale. Il faut donc pour la résoudre une morale, mais une morale qui sache imposer les obligations qu'elle édicte, qui réfrène efficacement l'égoïsme et qui obtienne l'amour. Y en a-t-il une autre que la morale catholique ?

Dès 1872, dans un de ses tout premiers articles *Un essai de bon socialisme*, paru dans le *Correspondant*, le jeune abbé d'Hulst exprimait très fortement cette vérité : « La question sociale est une question *sui generis* qui réclame des procédés de solution inconnus aux autres questions humaines. La vraie solution, c'est l'application de la morale à la vie sociale, j'entends de la morale complète, de celle qui ne connaît ni les oublis, ni les réticences, ni les privilèges, en un mot de la morale chrétienne gardée dans son intégrité par l'Eglise catholique. — C'est là l'unique garantie de liberté que puisse rêver le genre humain. Il n'y a que la loi morale qui affranchisse. L'égoïsme qui ne rencontre devant lui qu'un égoïsme rival est fatalement voué à la lutte. S'il succombe, il est opprimé, s'il est vainqueur, il opprime. Servitude active ou passive, on ne sort pas de là sans la domination de la morale. — Les pauvres peuples ne voient pas que toutes les batailles sociales sont livrées par l'égoïsme et la force brutale à la morale chrétienne, c'est-à-dire à l'Eglise, et que le résultat de la lutte a toujours été favorable à l'affranchissement des peuples quand ceux-ci ont marché avec elle, qu'au contraire un asservissement plus étroit a été leur châtiment quand ils ont méconnu

⁴ Cf. Mgr d'Hulst, *Mélanges oratoires*, tome VIII.

leur protectrice et marché contre l'Eglise avec les gouvernements anti-chrétiens. — L'Eglise a toujours lutté contre ces deux formes de l'oppression : le pouvoir sans foi et le capital sans conscience... L'Eglise seule a essayé dans le passé, seule elle peut tenter aujourd'hui, de rétablir la civilisation sur ses véritables fondements. ”⁵

Vingt ans plus tard, au cours de sa deuxième station à Notre-Dame, le prélat dût prendre la parole à l'occasion de la consécration du diocèse de Paris à saint Joseph. Il conclut ainsi son discours : “ La vraie solution de la question sociale, elle est dans l'Evangile. Elle consiste à rendre volontaire par l'amour ce qui était contraint et imposé. Que le riche aille au-devant du pauvre, honorant en lui la dignité humaine, l'image de Dieu, le prix du sang rédempteur ! Que le pauvre aille au devant du riche, honorant en lui la vivante représentation de la providence ! Que tous travaillent pour obéir à Dieu et que ceux-là travaillent davantage que n'étreint pas la nécessité physique, car il est plus beau de s'incliner devant la loi que de se courber devant la force ! Que l'idée de paternité impliquée dans le beau nom de patron donne aux rapports du capital et du travail leur véritable caractère ! Que l'esprit d'amour, répandu dans la sainte Famille, déborde de plus en plus dans la grande famille humaine et resserre, entre tous ceux que l'inégalité des conditions sépare, les liens de la seule fraternité véritable, celle dont le baptême est la source. Alors, alors seulement, il n'y aura plus de question sociale. ”⁶

La morale chrétienne, seule morale sérieuse, sauvegarde nécessaire de la paix sociale, Mgr d'Hulst, conférencier de Notre-Dame, proclamera et développera cette affirmation, pendant six années, sans jamais se répéter, avec une force, un savoir, un éclat inégalés.

⁵ Cf. Mgr d'Hulst, *Mélanges*, II. *Socialisme et politique*, etc., p. 2-6.

⁶ Cf. Mgr d'Hulst, *Mélanges oratoires*, tome III, pp. 296-297.

“ Le christianisme, proclamera-t-il, nous garde ce que la libre-pensée supprime à tort : l'instrument du libre-arbitre, le moteur de l'obligation, le soutien de la sanction, conditions essentielles de toute vraie morale. Le christianisme nous donne ce que la libre-pensée promet en vain : l'affranchissement de la liberté ou les secours pour s'affranchir de la servitude des passions, l'épuration des instincts, le triomphe de l'amour. L'amour est le dernier mot de la morale. Il est le premier et le dernier mot du christianisme : le premier mot en Jésus-Christ qui vient à nous par amour, le dernier mot en nous-mêmes que la grâce de Jésus-Christ élève jusqu'à l'amour. Comment voulez-vous qu'on aime le devoir, qu'on l'aime d'amour, entendez-vous, en dehors de la religion chrétienne ? ”

On a dit et fait croire que la parole de Mgr d'Hulst, était “ de la lumière froide ”, qu'elle éclairait mais n'émouvait pas. Qu'on relise donc la fin de cette dernière conférence du carême de 1891 ! On y trouvera les adjurations les plus brûlantes que la passion des âmes puisse faire jaillir d'un cœur d'apôtre. “ Une fois de plus, nous allons célébrer les grands anniversaires de la passion et de la mort d'un Dieu... Ouvrons, ouvrons à l'amour qui frappe et veut entrer. Livrons-lui nos passions pour qu'il les dompte, notre liberté pour qu'il l'affranchisse, nos désirs pour qu'il les purifie, nos pensées pour qu'il les élève. Alors nous sentirons toute la vanité des promesses des hommes, et, nous détournant à jamais des faux docteurs et des faux prophètes, nous confierons à Jésus crucifié toutes nos espérances afin qu'il les absorbe en lui-même et les transforme en la perfection désintéressée de son amour. ” Les prescriptions de la morale chrétienne ne se présen-

⁷ Cf. Mgr d'Hulst, *Conférences de Notre-Dame. Carême 1891*. 6e conférence, pp. 221-250.

tent pas comme des conséquences logiques de principes de raison abstraits, ni comme un impératif catégorique de la conscience humaine, mais comme des volontés de Dieu, du Dieu personnel et créateur, antérieur au monde et maître de son ouvrage, le seul et le vrai Dieu, qui est père et qui nous aime, et qui, nous aimant, nous a donné son fils qui a souffert et qui est mort pour nous. Voilà le secret de son influence sur les individus et les sociétés. C'est par là qu'elle prévient, pendant les siècles de foi, la révolte de ceux qui souffrent contre un ordre social d'où la misère n'est pas exclue. Quoiqu'on dise et qu'on fasse, il y a des maux inévitables, d'autres qui ne disparaîtront qu'après bien des années, et le monde a besoin que coule toujours à portée de quiconque est dans la peine la source divine de la résignation. Le christianisme endormait la plainte humaine en faisant pénétrer dans les âmes deux convictions profondes : le sentiment des droits de Dieu et la foi en sa bonté. Souveraineté du maître, bonté du père, voilà les deux idées dont s'imprégnaient les siècles chrétiens. C'est là ce qui nous manque... Nous ne savons plus voir en Dieu ni un maître, ni un père. Les hommes de nos jours ont perdu à l'égard de Dieu le sens de la subordination. Si le monde est un théâtre, ou bien l'on chasse Dieu de la scène et c'est l'athéisme, ou bien on l'y admet comme acteur, mais alors, c'est pour juger son jeu, le siffler ou l'applaudir, avec l'insolente liberté d'un spectateur qui a payé sa place." ⁸

“ Sans Dieu, pas de justice, pas de liberté, pas de paix sociale, parce que pas de maître que l'intérêt ou la passion qui s'impose au jouisseur, au fort et au puissant ; mais sans le christianisme, disons mieux sans l'Eglise, combien de temps

⁸ Cf. Mgr d'Hulst, *Conférences de Notre-Dame. Carême 1892*, pp. 147-149.

se maintiendra dans le monde moderne la simple notion de Dieu? Otez Dieu du droit humain. J'observerai le droit d'autrui tant que j'y trouverai mon compte. Je prendrai une sorte d'abonnement à la sécurité, au bien-être que la société procure. Je paierai ces avantages un certain prix. Ce sera si vous le voulez une certaine mesure de probité dans les transactions, laquelle comportera une certaine somme de sacrifices imposés à mon intérêt immédiat et particulier. Mais vienne une heure critique où l'occasion s'offre à moi de m'enrichir aux dépens de la fortune, de la vie de mon semblable, sans courir aucun péril sérieux d'être découvert et puni, alors il me semblera que l'abonnement est trop cher, que la société ne me rend pas tout ce que je lui sacrifie, qu'en somme je fais un marché de dupe et l'on verra l'honnête homme d'hier passer le Rubicon du crime. Cela est logique après tout.⁹ Quand Dieu n'est plus respecté, quand la cupidité du plus fort ne s'arrête plus devant cette barrière invisible que la main divine avait dressée, les rapports du capital et du travail se réduisent à un conflit d'égoïsmes et l'on voit apparaître, tantôt sourde et latente, tantôt furieuse et déchaînée, cette chose terrible et funeste qui s'appelle la guerre sociale.¹⁰ Voici que la souveraineté terrestre (l'Etat moderne) ne veut plus reconnaître la souveraineté divine. Ou elle la nie, ou elle n'en tient pas compte. Cela vraiment est terrible. Pourquoi, direz-vous, et où donc sont les sanctions? Elles sont partout. Il y a d'abord les sanctions de la vie présente. Elles naissent des excès même où se porte le pouvoir quand il n'est pas contenu par la crainte de Dieu. C'est la défiance des citoyens à l'égard de l'autorité, c'est la sécheresse et la dureté

⁹ Cf. Mgr d'Hulst, *Mélanges oratoires*, tome VIII, pp. 96-97.

¹⁰ Cf. Mgr d'Hulst, *Conférences de Notre-Dame, Carême*, 1893, pp. 197, 198.

dans les rapports, l'oubli du respect, l'esprit de rébellion, tous ces principes de discorde que la force contient pour un temps, mais qui rendent la paix anxieuse et menaçante jusqu'au jour où éclate la guerre sociale. ”¹¹

La religion chrétienne, dans la mesure exacte où elle continue de régner sur les âmes, maintient présentement dans le monde le principe d'autorité. Mais que serait un ordre social qui ne reposerait que sur l'autorité. L'autorité obtient la soumission. Se soumettre est beaucoup; aimer est mieux. Aimer, c'est le bonheur: aimer son devoir, aimer Dieu qui l'impose, aimer ses supérieurs représentants de Dieu, s'aimer les uns les autres. Mais pour aimer ainsi, il faut vaincre en soi l'égoïsme. D'où viendra à l'humanité le principe d'amour assez puissant pour assurer ce triomphe? Le Christ, le voilà le vrai vainqueur de l'égoïsme! Il ne se contente pas de nous intimer ce commandement qu'il a le droit d'appeler nouveau, car il est bien à lui: "Aimez-vous les uns les autres!" Il y ajoute trois choses sans lesquelles le précepte évangélique eût été grossir dans les trésors de la littérature la collection des inutiles sentences: c'est d'abord *une doctrine* qui le justifie et qui l'impose, son Evangile; c'est ensuite *un modèle* qui l'explique et le commente, sa vie et sa mort; c'est enfin *un secours* qui donne la force de l'accomplir, sa grâce. ”¹²

Le principe surhumain de justice et d'amour apporté par le Christ à la terre, l'Eglise le garde et l'offre toujours au monde: "Voyez-la passer avec ses trésors. C'est le sacrifice du calvaire que son sacerdoce renouvelle, multiplie et perpétue à travers l'espace et à travers les siècles. C'est le sang ré-

¹¹ Cf. Mgr d'Hulst, *Conférences de Notre-Dame, Carême*, 1895, p. 60-61.

¹² Cf. Mgr d'Hulst, *Conférences de Notre-Dame, Carême*, 1896, p. 19.

dempteur qu'elle fait couler sur les âmes pour les purifier, les régénérer, les abreuver et les nourrir par tous les canaux de la dispensation sacramentelle. C'est la prière qu'elle institue et qu'elle organise comme un commerce incessant entre le ciel et la terre. C'est la connaissance et l'amour du devoir qu'elle répand et propage par son enseignement, qu'elle soutient et fortifie par l'espérance et par la crainte des sanctions éternelles. C'est le sentiment de la dignité humaine qu'elle fait pénétrer partout avec la conscience de nos sublimes origines et de nos destinées immortelles. C'est, à l'encontre des doctrines décourageantes que le pessimisme inspire, une foi invincible au bien et à sa victoire définitive sur le mal. Voilà ce que l'Eglise apporte. Et tout cela est nécessaire à la civilisation."¹³

La civilisation dont nous sommes fiers ne doit peut-être pas au christianisme tout ce qui caractérise son génie intellectuel : la connaissance de la nature et la conquête de ses énergies. Elle lui doit incontestablement ce qui caractérise son génie moral : le respect de l'humanité, le culte du droit substitué au culte de la force, une affectueuse inclination vers la souffrance et la faiblesse, le resserrement des liens de la famille opéré par l'unité du mariage et par son indissolubilité, le relèvement de la femme, le sentiment de l'égalité de tous les hommes devant Dieu, vrai fondement de l'égalité civile et de la liberté politique, enfin, un idéal de vertus privées, notamment de chasteté, de patience et de charité, conduisant l'homme à des hauteurs morales inaperçues des anciens sages." ¹⁴

Mais pense-t-on que la foi qui a introduit ces éléments

¹³ Cf. Mgr d'Hulst, *Conférences de Notre-Dame. Carême*, 1895, pp. 160-161.

¹⁴ Cf. Mgr d'Hulst, *Nouveaux mélanges*, II. *Socialisme et politique*, p. 156.

supérieurs dans notre vie sociale puisse impunément disparaître sans entraîner dans sa ruine la civilisation qu'elle a enfantée? Développer parmi les hommes d'aujourd'hui l'influence moralisatrice de l'Évangile et de l'Église est le plus sûr moyen, disons mieux, le seul efficace, de guérir ce qui est guérissable dans les maux du présent, d'empêcher pour l'avenir des maux plus funestes encore.

Ces vérités qu'il proclamait avec tant de force dans la chaire de Notre-Dame, Mgr d'Hulst les faisait entendre avec la même liberté à un autre auditoire, dans l'enceinte du palais Bourbon (chambre des députés), où l'avait envoyé, en 1892, après Mgr Freppel, la confiance des électeurs bretons. Il termina ainsi le dernier discours qu'il y prononça :

“ Dans la société future on aura à compter comme aujourd'hui avec l'égoïsme des hommes. Pas plus qu'aujourd'hui, ce n'est la force qui en aura raison. Alors comme aujourd'hui, l'humanité aura besoin d'un principe moral pour s'élever au-dessus des passions. Elle le trouvera dans le christianisme. Nous avons, nous, une doctrine claire et précise qui nous fournit des motifs décisifs de combattre l'égoïsme. Nous avons des promesses qui associent en nous l'inspiration du dévouement au souci de notre bonheur. Il y a enfin dans le christianisme un côté intime et mystique qui, en nous associant aux sentiments et aux pensées de Dieu lui-même, nous inspire avec plus d'efficacité que toute autre doctrine le seul altruisme qui ait fait ses preuves et qui s'appelle de son vrai nom la charité. Si la société de l'avenir continue de repousser cette inspiration évangélique sous une forme savante, la civilisation qu'elle nous prépare ne sera qu'un retour à la barbarie. ” ¹⁵

¹⁵ Abbé E. Cavé, *Mgr d'Hulst, député*, p. 276.

De cette efficacité sociale du christianisme résulte le devoir social des chrétiens, qui est tout simplement de mener une vie vraiment, intégralement chrétienne, de vivre leur christianisme. La vie chrétienne, avec quelle insistance, quelle infatigable ardeur, quelle magnifique éloquence, Mgr d'Hulst ne l'a-t-il pas prêchée, *opportune, importune*, dans les milieux les plus divers, mais spécialement aux jeunes gens, aux hommes et aux femmes du monde ! Parce qu'il a été un grand prédicateur de la vie chrétienne, il a été un grand prédicateur social. Dans une circonstance solennelle, le 16 juin 1891, il interpellait, en ces termes, un immense auditoire d'hommes réuni dans la basilique de Montmartre : " Chrétiens qui m'écoutez, voulez-vous être les ouvriers de la régénération nécessaire ? . . . Ne partagez pas l'erreur de ceux qui cherchent seulement dans des formules économiques l'accord des intérêts. Il est bon de demander à la science ses combinaisons ingénieuses pour développer le bien-être, à la justice ses règles pour prévenir l'abus de la force, qu'il s'agisse en haut de la force de la richesse ou en bas de la force du nombre. Mais il est mauvais de s'en tenir là. Il faut aller jusqu'à l'amour. L'amour adoucira bien des souffrances. Il en supprimera quelques-unes. Surtout il fera accepter celles qui demeurent inévitables. Tel fut dans tous les temps le rôle du christianisme. Nous écouterons donc les exigences de l'amour. Nous opérerons sous sa dictée intérieure les réformes nécessaires, celles que réclame impérieusement le périlleux état de la société présente. Ce qu'il nous faut, ce sont des chrétiens véritables à qui le monde ne fasse pas la loi, des chrétiens capables de remonter les courants, de retourner à la vie simple, au mariage modeste, à l'existence austère, au travail fécond. Ah ! si cette réforme s'accomplissait dans nos rangs, celle

dont nous voulons être les ouvriers au dehors ne se ferait pas longtemps attendre." ¹⁶

Au cours des retraites pascales par lesquelles se terminent les stations de carême à Notre-Dame, la parole du conférencier dégagée de l'appareil oratoire, scientifique ou philosophique, dont elle devait nécessairement s'accompagner dans les prédications apologétiques du dimanche, se faisait plus pressante, plus apostolique encore, pour recommander la vraie vie chrétienne: " Il y avait autrefois des moeurs chrétiennes. Il n'y a plus guère maintenant que des pratiques chrétiennes. La grande inconséquence consistait, il y a cinquante ans, à croire sans pratiquer. Elle consiste de nos jours à pratiquer sans devenir meilleurs. ¹⁷ Aujourd'hui, quiconque a l'honneur d'être chrétien et veut passer pour tel est comptable à la société tout entière de ses bons exemples. Car s'il ne les donne pas, ce n'est pas lui qu'on accusera seul. Vous voyez, dira-t-on, ces chrétiens. Ils disent qu'ils disposent de ressources surnaturelles qui les élèvent jusqu'à une puissance surhumaine de faire le bien. Ils croient être en contact avec la divinité par la prière et les sacrements. Ils boivent, à les entendre, à des sources divines, ils se nourrissent de la chair d'un Dieu... Et avec tout cela, ils ne sont capables de rien ! Plus que jamais, il est nécessaire que les chrétiens remplissent leur vie, la rendent honorable et féconde devant Dieu et devant les hommes. A l'heure présente, l'oisiveté de certaines existences dans les classes élevées de la société, là où la religion est particulièrement en honneur, cette inutilité de la vie, ce vide déshonorant qui s'y fait voir sont un scandale. ¹⁸ Le retour à la morale chrétien-

¹⁶ Cf. Mgr d'Hulst, *Mélanges oratoires*, tome VI, pp. 596-597.

¹⁷ Cf. Mgr d'Hulst, *Conférences de Notre-Dame. Carême 1891*, p. 279.

¹⁸ Cf. Mgr d'Hulst, *Conférences de Notre-Dame. Carême 1896*, pp. 217-218-229.

ne fera revivre dans le monde moderne la famille chrétienne et la conception chrétienne de la propriété: alors c'en sera fini de ses plus graves maux!

Le quatrième volume des conférences de Mgr d'Hulst, *morale de la famille*, est à répandre à tous les foyers. Devoirs des parents et des enfants, des maîtres et des serviteurs, devoirs des époux, tout s'y trouve traité avec une sûreté, une fermeté et une délicatesse que nul n'a égalées. "Beaucoup voudraient guérir le siècle. Mais ils mettent leur confiance dans des moyens infirmes. Il faut, disent-ils, augmenter le salaire des travailleurs. Sans doute, il faut l'augmenter là où il est insuffisant. Mais, si vous vous en tenez là, je crains bien que vous n'ayez pas fait autre chose qu'ajouter à la débauche et enflammer les appétits. Quel est le grand mal de la classe ouvrière? C'est le relâchement du lien de la famille.¹⁹ Que les classes élevées donnent l'exemple d'une vie sobre et pure, puis qu'elles se penchent sur les déshérités pour leur apprendre à respecter en eux-mêmes l'image de Dieu, à aimer dans leur foyer la vraie garantie de leur dignité et de leur indépendance. Là est le vrai remède social. Si vous le négligez, vous essaieriez en vain de tous les autres... La réforme urgente, c'est la restauration des mœurs chrétiennes dans la famille."²⁰

Et cette station si remarquée et si féconde de 1894 se terminait par cet appel: "O vous qu'inquiètent à bon droit les symptômes trop visibles de la décomposition sociale, pourquoi chercher si loin, à travers tant d'inventions suspectes et tant d'expériences aussi décevantes que périlleuses, le secret de la

¹⁹ L'orateur prenait soin pourtant de déclarer: "Les blasés calomnient la famille ouvrière. Elle a, comme d'autres, ses misères et ses hontes, elle a aussi sa dignité et ses vertus." Cf. *Conférences de Notre-Dame, Carême*, 1894, p. 86.

²⁰ Cf. Mgr d'Hulst, *Conférences de Notre-Dame. Carême* 1894, p. 33.

régénération et de la vie? Dieu l'a caché au foyer quand il y a ramené le respect, la liberté et l'amour. Chrétiens, il dépend de vous de montrer le salut au monde et de le lui donner. Montrez-lui, donnez-lui, des familles dont tous les membres, quelque rang qu'ils occupent, aient pris pour devise et sachent traduire dans leur vie cette parole adorable, abrégé de toute la morale domestique: " Nous n'avons qu'un maître, Jésus-Christ, et nous sommes tous des frères. " ²¹

(À SUIVRE)

Ed. GOUIN, p. s. s.

²¹ Cf. Mgr d'Hulst, *Conférences de Notre-Dame. Carême 1894*, p. ...

A travers les faits et les oeuvres

L'incident franco-allemand. — La vallée de la Ruhr. — Des troupes allemandes dans la zone interdite. — Les Français occupent Francfort et Darmstadt. — Situation délicate. — Déclaration inopportune de Lloyd George. — Il est critiqué par des journaux anglais. — Explications de M. Millerand. — Une détente se produit. — La conférence de San-Remo. — L'entente se raffermi. — Une déclaration péremptoire des Alliés à l'Allemagne. — M. Millerand et les journalistes américains. — Résultats de la conférence. — Le régime des Dardanelles. — Le traité turc. — En Angleterre. — Le bill du *Home Rule*. — Le débat. — MM. Asquith et Bonar Law. — Discours de Lloyd George. — Sir Edward Carson. — Le budget anglais. — En France. — Le procès Callaux. — Une juste condamnation. — Le Vatican et la France. — Au Canada. — La question du divorce.

 Le plus grave incident des dernières semaines a été sans contredit l'imbroglio causé par l'envoi d'une force allemande considérable dans la vallée de la Ruhr, à la suite des mouvements insurrectionnels qui s'y étaient produits. La France a refusé l'autorisation que le gouvernement de Berlin demandait. M. Millerand a basé ce refus sur les raisons suivantes : " Cette permission qui constituerait une dérogation aux articles 43 et 44 du traité de Versailles ne pourrait être justifiée que par une nécessité impérative et évidente. La commission qui est chargée de surveiller l'exécution du protocole, qui a été signé le 21 août 1919, m'a fait observer qu'une intervention militaire dans cette région serait actuellement inutile et dangereuse. Ainsi, les circonstances ne me permettent pas maintenant d'accéder à la demande de votre gouvernement. " En dépit de cette fin de non recevoir le gouvernement allemand a passé outre et il a fait avancer dans la vallée de la Ruhr une véritable

petite armée. Immédiatement le gouvernement français a donné instruction au maréchal Foch d'occuper plusieurs villes allemandes sur la rive droite du Rhin. Le 6 avril, les troupes françaises sont entrées à Francfort et à Darmstadt. Le général Degoutte, qui les commandait, a adressé à toutes les villes et à tous les villages de la région occupée une proclamation dans laquelle il déclarait que les Français traversaient le Rhin uniquement pour forcer le gouvernement allemand à respecter le traité, ajoutant que la France n'avait aucune intention d'hostilité contre la population de cette région et que les troupes françaises se retireraient dès que les troupes allemandes auraient évacué la zone neutre.

Cette énergique attitude du gouvernement français a causé une vive sensation dans les milieux diplomatiques. En Angleterre l'opinion a semblé quelque peu déconcertée. Cependant le *Times*, qui reste encore un organe important, a publié des commentaires plutôt favorables aux mesures prises par la France, déclarant que celle-ci avait agi comme elle devait le faire dans les circonstances. " Il ne s'ensuit pas, a-t-il dit, que les Alliés soient tenus de coopérer à l'action française. Mais si la chose devient nécessaire, c'est-à-dire si l'Allemagne persiste, l'opinion publique anglaise se rangera du côté de la France pour que les Alliés s'unissent à elle dans l'avance en Allemagne. " Cet article eût été interprété naguère comme reflétant le sentiment du ministère britannique. Mais les temps sont changés. Et une fois de plus on a pu constater que M. Lloyd George et le *Times* n'ont pas un point de vue commun pour juger les événements. En présence de l'occupation de Francfort et des autres villes allemandes par des troupes françaises, le premier ministre britannique a fait une déclaration qui a causé un grand malaise en France, en Angleterre et dans tous les pays alliés. Ce document signalait le fait que la France avait agi de sa seule initiative, que

la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Italie et la Belgique étaient opposés à cette intervention et que l'attitude du gouvernement français avait créé une situation délicate. Il ajoutait que la responsabilité de cet acte ne pouvait être partagée par les Alliés. Et il concluait comme suit : " Si les soupçons de la France, relativement aux motifs ultérieurs de l'Allemagne et à son dessein d'é luder délibérément les termes du traité, deviennent justifiés par des faits, les Alliés seront certainement prêts à agir immédiatement et vigoureusement de concert pour revendiquer leur position et faire respecter les conditions de la paix. Mais, pour le moment, il doit être entendu qu'aucun soldat britannique ne participera à l'occupation de cités allemandes dans la zone neutre. "

Cet espèce de communiqué était assurément très fâcheux. Au lieu de réduire les proportions de l'incident il accentuait le désaccord. Il avait un autre tort, c'était de manquer d'exactitude. En effet la Belgique, mentionnée par M. Lloyd George comme opposée à l'action française, s'y déclarait au contraire favorable et décidait de s'y joindre. La déclaration ministérielle a été vivement critiquée à Londres même. Le *Times* n'a pas manqué cette occasion de dire son fait au premier ministre. " Nous avons rarement lu, a-t-il dit, une plus lamentable et plus honteuse exposition de la politique britannique. Est-ce là le retour que la France devait attendre de nous pour tout ce qu'elle a fait et souffert à nos côtés ? Nous redoutons l'effet de cette déclaration scandaleuse, de cette explosion d'inconcevable folie, sur l'union des nations anglaise et française, dont dépend — nos chefs doivent le savoir — la stabilité de la paix si chèrement achetée. Lorsqu'aucun intérêt national ou européen n'est en cause, simplement pour la misérable satisfaction de petites vanités personnelles blessées par l'action indépendante de la France, et pour servir de méprisables intérêts de personne et de parti,

tout ce qui a été accompli est compromis, et ces relations anglo-françaises sur lesquelles nous espérions construire l'édifice d'un nouveau monde ont reçu le choc le plus violent qu'elles aient subi depuis qu'elles ont été créées par le roi Edouard et M. Delcassé. " Comme on le voit, en Angleterre, l'opinion, ou du moins une partie considérable de l'opinion, était favorable à la France et blâmait énergiquement la manière d'agir de M. Lloyd George. Les explications données par M. Millerand ont accentué cette impression. Le premier ministre français a rendu publique une note lue aux ambassadeurs et remise au chargé d'affaires allemand à Paris. On y lisait ce qui suit: " Avant d'occuper Francfort, Darmstadt et autres villes, le gouvernement français a pris soin d'informer et de consulter les Alliés. A plusieurs reprises depuis la mise en vigueur du traité de paix, la France a manifesté le désir d'agir en coopération avec les Alliés. La France a été forcée d'agir non seulement parce qu'elle se trouvait en face d'une violation des dispositions générales du traité de Versailles concernant tous les Alliés, et surtout la France, étant donné sa position géographique, mais aussi parce que l'Allemagne n'avait pas tenu la promesse qui avait été donnée personnellement à M. Millerand par un représentant du gouvernement allemand au cours d'une conversation qui a eu lieu à la demande de ce dernier. "

La note donnait ensuite un précis des faits qui avaient précédé l'incident, des communications préalables entre les gouvernements français et allemand, des tentatives infructueuses de celui-ci pour obtenir le consentement de celui-là à ce qui constituait une violation de l'article 44 du traité. Elle rappelait que le cabinet de Paris avait tenu les Alliés au courant de tout ce qui se passait et qu'enfin, l'Allemagne ayant délibérément violé le traité, la France s'était vue forcée d'agir non-seulement dans son intérêt mais dans l'intérêt général.

“ En vertu même du traité de Versailles, disait la note, la France se devait à elle-même de prendre une mesure nécessaire par la sauvegarde de sa sécurité. Il est inutile de rappeler que les troupes françaises quitteront la région occupée dès que les troupes allemandes auront complètement évacué la vallée de la Ruhr. L'attitude du gouvernement français est justifiée par l'action du gouvernement allemand. Cela ne change en rien les dispositions de la France à l'égard de l'Allemagne avec qui elle espère conclure une entente économique qui ne pourra que bénéficier à l'Europe tout entière. La France en prenant ces mesures militaires n'a été nullement inspirée par un sentiment d'hostilité à l'endroit de l'Allemagne. Elle réitère l'espoir qu'elle reprendra bientôt avec l'Allemagne ses relations ordinaires sur une base économique. La France est prête à recevoir toute proposition sérieuse qui pourrait venir de l'Allemagne parce que la France sera peut-être forcée un jour ou l'autre de prendre l'initiative de cette entente économique. ”

La publication de cette note a contribué à tranquilliser l'opinion. En même temps un échange de vues se poursuivait entre M. Millerand et M. Lloyd George. Et au bout de deux ou trois jours, la situation s'est éclaircie. En réalité, elle n'avait pas été grave. Elle avait été simplement désagréable. Mais on conçoit que le sentiment public soit enclin à s'énerver dans les conditions actuelles. Après l'effroyable guerre qui a désolé et ravagé le monde, les nations ont soif de paix et de tranquillité. Et tout ce qui peut ressembler à un conflit les alarme. Elles comprennent surtout que la plus sûre garantie de stabilité est l'entente entre la France et l'Angleterre. Et elles sont portées à s'inquiéter quand elles croient cette entente quelque peu menacée. Ce sentiment est parfaitement naturel. Pour notre part nous estimons que tout citoyen clairvoyant des peuples alliés doit souhaiter qu'il

n'y ait pas de malentendus entre les gouvernements français et anglais. Il est certain que ceux-ci doivent avoir et qu'ils ont leurs conceptions, leurs aspirations, leurs préoccupations, leurs visées particulières. Mais en tenant compte de cela, il faut désirer qu'ils sachent placer au-dessus de tout la nécessité d'une action commune au milieu des difficultés de l'après-guerre. Et voilà pourquoi, bien loin d'éprouver une sorte d'intérêt malveillant quand il se produit quelque symptôme fâcheux de vues trop particularistes, nous ressentons au contraire une impression d'anxieuse sollicitude.

L'ennuyeux épisode qui nous inspire ces commentaires s'est terminé en somme d'une manière satisfaisante. Les explications échangées entre MM. Millerand et Lloyd George ont paru être acceptées de part et d'autre dans un esprit de concorde. Et la conférence qui devait avoir lieu à San-Remo entre les représentants alliés s'est ouverte sous de plus favorables auspices qu'on n'aurait pu l'espérer à un certain moment. Il a été entendu que la France retirerait ses troupes des villes allemandes aussitôt que le gouvernement de Berlin évacuerait la vallée de la Ruhr.

Il est heureux que la détente se soit produite avant que le conseil des Alliés ait été réuni à San-Remo. Autrement, les séances auraient eu lieu dans une atmosphère de contrainte qui aurait nui à leur succès. Les délibérations des premiers ministres de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie semblent avoir été animées du meilleur esprit. Il y a eu des divergences de vues, mais on a trouvé moyen de les concilier et d'arriver sans heurt à des conclusions communes. Le principal résultat de la conférence a été la rédaction d'une déclaration conjointe faite à l'Allemagne relativement à l'exécution du traité de Versailles. Cette déclaration a pris la forme d'une réponse à la demande faite par le gouvernement de Berlin pour obtenir l'autorisation de maintenir

une armée de 200,000 hommes, au lieu de 100,000 tel que stipulé dans le traité. Voici le texte de cette intimation : "Les Alliés doivent déclarer immédiatement qu'une proposition de cette nature ne peut même pas être considérée aussi longtemps que l'Allemagne ne se conformera pas aux obligations imposées par le traité et ne procédera pas au désarmement d'où dépend la paix du monde. L'Allemagne n'a pas rempli ses engagements relativement à la destruction du matériel de guerre, à la réduction de ses effectifs, à ses livraisons de charbon, aux réparations encourues, au coût de l'entretien des armées d'occupation. Elle n'a ni donné satisfaction ni fait ses excuses pour les attaques criminelles dont quelques membres des missions alliées en Allemagne ont été les victimes... Le traité doit être exécuté et demeurer comme la base des relations entre l'Allemagne et les Alliés. Ceux-ci sont déterminés à prendre toutes les mesures nécessaires, à occuper même une plus grande étendue du territoire allemand, afin d'assurer cette exécution. Ils affirment cependant qu'ils n'ont nullement l'intention d'annexer aucune partie de l'Allemagne. En même temps les Alliés estiment que les questions soulevées par les violations du traité de paix, aussi bien que les mesures indispensables pour son exécution, seraient plus facilement résolues par un échange direct de vues entre les chefs de gouvernement qu'elles ne le seraient par un échange de notes. Ils ont donc décidé d'inviter les chefs du gouvernement allemand à une conférence personnelle avec les chefs des gouvernements alliés. A cette conférence les représentants de l'Allemagne seront requis de présenter leurs explications et leurs propositions précises sur tous les sujets ci-haut mentionnés. Si l'on en arrive ainsi à un arrangement satisfaisant, les gouvernements alliés seront prêts à discuter avec les représentants allemands tout ce qui concerne l'ordre civil et la situation économique de l'Allemagne. Mais celle-

ci doit comprendre que l'union des Alliés relativement à l'interprétation du traité est aussi solide qu'elle l'était dans la poursuite de la guerre, et que sa seule chance de prendre sa place dans le monde est l'exécution loyale des engagements qu'elle a souscrits. " Cette déclaration est jugée satisfaisante pour le gouvernement français. La presse française semble y voir un succès pour M. Millerand.

Celui-ci a profité de la présence à San-Remo d'un grand nombre de journalistes américains, pour leur donner une *interview*, où il leur a exposé quel est le sentiment français et leur a expliqué l'attitude de la France.

" Notre amitié avec le peuple américain, dit-il, n'a pas commencé avec l'année 1914, mais bien avant cela et bien avant que les Etats-Unis nous apportent dans la grande guerre leur aide décisive, qui nous est maintenant un si précieux souvenir. Je regrette que nous n'ayions pas ici de coopération active et directe avec le gouvernement des Etats-Unis dans la préparation du traité turc. Mais je suis sûr que l'Amérique ne sera pas toujours séparée des affaires européennes. Je regrette encore plus que les Etats-Unis ne participent pas au débat sur la façon dont l'Allemagne exécute le traité de Versailles qui doit être soulevé demain. J'ai confiance que les Américains, quelles que soient leurs façons de voir au sujet de l'Allemagne, ont aussi quelque sympathie pour ceux qui furent ses victimes. La politique de la France, comme je l'ai dit vingt fois, est simple et complètement ouverte. Nous avons souffert et l'Allemagne s'est engagée par le traité à faire certaines choses. Elle ne les a pas accomplies. La France revendique ses droits et pas plus. La France ne déteste pas l'Allemagne. Nous désirons la voir se relever au point de vue économique. Un créancier ne désire pas voir la ruine de son débiteur. "

- La conférence de San-Remo a réglé entre autres ques-

tions celle du régime des Dardanelles. Elles seront soumises à la juridiction de deux commissions internationales. " L'une d'elles, la commission administrative, régularisera le trafic, fixera les impôts pour le passage du détroit et révisera les affaires générales, tout comme la commission du canal de Suez. L'autre sera la commission militaire qui aura à sa disposition des troupes sur la péninsule de Gallipoli et de l'autre côté du détroit. Le passage du détroit sera pour toujours libre à la navigation en temps de guerre comme en temps de paix. Il ne semble pas que les Etats-Unis doivent être représentés dans l'une ou l'autre des commissions alliées. "

Le conseil des Alliés a mis la dernière main au traité turc. Il paraît certain que l'Arménie sera érigée en Etat autonome. Cependant sa délimitation a soulevé quelques difficultés.

En somme le résultat de la conférence de San-Remo a été plutôt satisfaisant. Elle a dissipé les nuages qui avaient pendant un moment obscurci l'horizon.

* * *

Nous avons analysé dans notre dernière chronique le nouveau bill de *Home Rule* présenté par le gouvernement anglais. Cette mesure a soulevé un vif débat dans la chambre des communes. M. Asquith l'a énergiquement critiquée. " Le gouvernement anglais, a-t-il dit, au lieu de faire dépendre la mise en vigueur du *Home Rule* du rétablissement de l'ordre en Irlande, devrait d'abord adopter des mesures sages afin de rétablir l'ordre. Le bill Lloyd George, a-t-il ajouté, a le grand tort d'avoir été conçu pour une Irlande divisée, tandis qu'il aurait dû être conçu pour une Irlande unie et pour unir l'Irlande." Le chef libéral anglais s'est déclaré en faveur

d'une seule législature irlandaise. Il voudrait que l'Irlande eût le même status qu'un dominion. Il voudrait que le gouvernement irlandais perçût les droits de douane, les droits d'accise et les taxes sur les successions.

M. Bonar Law a répondu à M. Asquith. Il a tour à tour examiné les quatre solutions qui se présentent pour régler le problème irlandais : le rappel du bill du *Home Rule*, l'établissement d'un dominion irlandais, le choix laissé au peuple irlandais du mode de gouvernement qu'il désire avoir, l'adoption du régime d'autonomie le plus complet qui soit compatible avec la sécurité nationale. D'après M. Bonar Law, c'est la dernière solution que le gouvernement anglais a voulu adopter en présentant le bill actuel du *Home Rule*.

Le discours de M. Lloyd George était impatiemment attendu. Le premier ministre a encore remporté un succès parlementaire. Les dépêches nous ont donné une analyse de ses paroles. En voici quelques extraits. Il a commencé par dire qu'il se rendait compte que personne ne semblait être en faveur de son bill. C'est précisément pourquoi je l'ai rédigé, a-t-il dit. Des Irlandais ne peuvent s'entendre entre eux, alors à quoi bon parler du libre choix d'un mode de gouvernement? Il a ensuite signalé l'impossibilité d'accorder une sécession de l'Irlande. Il a aussi fait remarquer que le parti ouvrier, au dire même de M. Clynes, ne consentira jamais à approuver l'établissement d'une république irlandaise. M. Lloyd George a fait la déclaration suivante en frappant la table de son poing : " Ne perdez jamais de vue qu'un projet qui est acceptable par l'Angleterre n'est pas accepté par l'Irlande." Le premier ministre a fait allusion à l'attitude des sénateurs américains sur les affaires d'Irlande. "M. de Valera, a-t-il dit, parle dans les mêmes termes que parlait Jefferson Davis, le président des Etats confédérés américains durant la guerre de sécession. Ceux qui ont voté au sénat américain

en faveur de la résolution touchant l'Irlande ont eu des pré-décesseurs dans la personne des sénateurs américains de 1861 qui ont lutté fermement contre la même mesure que leurs descendants favorisent dans le cas de l'Irlande. "

Sir Edward Carson a parlé contre le bill. Mais il a déclaré qu'il s'abstiendrait de donner un vote hostile, vu que la province de l'Ulster n'était pas soumise à l'autorité de la législature de Dublin. Le vote sur la seconde lecture du bill a été de 348 contre 94. On assure que des amendements d'une nature libérale seront apportés à la mesure lorsqu'elle sera étudiée en comité plénier.

La situation irlandaise est bien loin de s'améliorer. Le nombre des assassinats politiques s'accroît sans cesse. Les prisonniers sinn-feiners incarcérés à Dublin ont eu recours à la grève de la faim, et bientôt on a appris que plusieurs d'entre eux allaient mourir d'inanition. Une excitation intense a remué l'Irlande entière. Le gouvernement s'est vu menacé d'une grève générale. Finalement il a dû faire des concessions et consentir à l'élargissement et au transfert de plusieurs des prisonniers qui étaient en train de se laisser mourir. Le problème du gouvernement de l'Irlande ne semble pas prêt d'être résolu.

La situation financière paraît moins désavantageuse. Le chancelier de l'échiquier a soumis le budget à la chambre des communes. Les chiffres qu'il a donnés sont encourageants, bien qu'à première vue ils semblent déconcertants par leur énormité. Pour l'année expirée, les dépenses totales ont été de 1,665,773,000 louis (huit milliards, trois cent trente-huit millions de dollars) et les revenus ont été de 1,339,571,000 ce qui laissait un déficit, ou une augmentation de dette, de 324,202,000 louis. Mais pour l'année qui commence les perspectives sont bien meilleures. Le revenu est à la hausse, et M. Austen Chamberlain estime qu'il atteindra le chiffre

de 1,341,650,000 louis, tandis que les dépenses n'iront pas au-delà de 1,177,452,000, ce qui donnera un excédant de 164,000,000 de louis. Cela signifie une réduction de la dette pour un chiffre égal.

La dette extérieure de l'Angleterre en ce moment est de 1,278,000,000 de louis. Elle a été réduite de 86,000,000 durant l'année. Mais durant le prochain exercice elle sera plus considérablement réduite par le remboursement de l'emprunt anglo-français de 500,000,000 aux Etats-Unis. " Il y a eu l'an dernier une augmentation de la dette, a dit M. Chamberlain. Mais cette année il devra y avoir une réduction appréciable. Le gouvernement est déterminé à ne plus emprunter et à équilibrer les revenus et la dépense. " Le chiffre de la dette totale de la Grande-Bretagne, au 31 mars 1920, était de 7,835,000,000 de louis, soit \$39,175,000,000 (plus de 39 milliards de dollars).

Le chancelier de l'échiquier a annoncé des augmentations de taxes. En voici un aperçu : relèvement des taux dans les services des postes et des télégraphes, accroissement des droits sur les spiritueux de 22 chelins et 6 pence à 70 chelins et 6 pence, sur la bière, de 70 à 100 chelins, doublement des droits sur les vins, avec addition d'un droit spécial *ad valorem* de 50 pour cent sur les vins mousseux, imposition d'un droit *ad valorem* de 50 pour cent sur les cigares importés, des droits de timbre additionnels sur les effets de commerce et les valeurs de bourse. M. Chamberlain a aussi annoncé qu'un bill serait présenté pour prélever un droit considérable sur les profits de guerre ou la richesse produite par la guerre. Avec l'adoption de ces nouvelles mesures, le revenu pour l'année présente sera encore plus élevé que l'estimation faite par le chancelier de l'échiquier dans la première partie de son discours. Il pourra atteindre le chiffre de 1,418,300,000 louis (plus de 7 milliards de dollars). Le résultat c'est qu'on

pourra appliquer un excédent de 234,000,000 de louis à la réduction de la dette cette année et qu'on pourra encore affecter 300,000,000 au même objet l'année prochaine. Ces chiffres mettent assurément en une vive lumière la puissance et les ressources financières de la Grande-Bretagne.

* * *

En France l'événement du mois, abstraction faite de l'incident franco-allemand, a été le dernier acte du procès Caillaux. On sait que l'ancien premier ministre était accusé d'avoir pactisé avec l'ennemi durant la guerre. Il avait été arrêté sous le ministère de M. Clemenceau, et, après une longue instruction, il avait été déféré à la haute cour, c'est-à-dire au sénat siégeant comme tribunal. Les procédures préliminaires avaient été retardées par des causes multiples. Et ce n'est qu'au bout de trois ans que Caillaux a subi son procès. Il s'est défendu énergiquement et il a eu toutes les facilités possibles pour faire sa justification. On ne peut pas dire que le tribunal devant lequel il comparaisait fût préjugé contre lui. Le sénat est encore dans une large mesure sous l'influence du parti radical, dont M. Caillaux a été le chef et l'oracle. Après un long défilé de témoins et de dépositions contradictoires, les plaidoiries ont eu lieu et ont provoqué un intérêt intense. Puis les sénateurs ont siégé à huis clos. La délibération, paraît-il, a été longue et orageuse. Enfin le verdict a été rendu et M. Caillaux a été trouvé coupable de "commerce et de correspondance criminelle avec l'ennemi". L'accusation de trahison avait d'abord été écartée. Elle eût entraîné la peine de mort. La sentence basée sur ce verdict a été une condamnation à trois ans d'emprisonnement et à la perte des droits de suffrage et d'éligibilité pour une période de dix ans. Cet arrêt comporte aussi, disent les dépêches, la

résidence forcée dans un endroit déterminé par les autorités, dont le condamné ne peut s'éloigner sans une permission spéciale.

Nous croyons que ce résultat donnera généralement satisfaction à l'opinion française. M. Caillaux échappe à une condamnation à mort. On n'a pas prouvé contre lui apparemment qu'il se soit rendu coupable de trahison. Suivant les termes d'une dépêche, il est convaincu d'avoir placé son ambition personnelle au-dessus des intérêts de son pays, et cela durant une guerre où la France luttait pour son existence. En vertu de la sentence rendue contre lui, M. Caillaux n'aura pas de prison à faire, car son incarcération préalable jusqu'à l'issue de son procès doit compter et elle a duré environ trois ans. L'ancien premier ministre, le pseudo-mari de la femme qui a tué Gaston Calmette, est donc en liberté à l'heure actuelle. Mais il n'est pas libre d'aller où il voudra, et ce qui doit lui paraître plus cruel que tout le reste, il est banni de la vie publique, il n'est plus ni électeur ni éligible, il est atteint de *capitis diminutio*. Pour cet ambitieux sans frein, voilà le châtement suprême.

* * *

Le projet de loi relatif à la reprise des relations avec le Vatican n'est pas encore adopté. Il soulève des hostilités sourdes dans le camp radical et maçonnique. Les sectaires irréductibles ne peuvent avaler sans répugnance cette pilule amère. Mais nous avons lieu de croire que leurs rancœurs et leurs manoeuvres sournoises vont demeurer impuissantes. A la chambre des députés une majorité certaine et considérable est acquise au projet réparateur. Le sénat, paraît-il, est moins favorablement disposé. Comme nous l'avons dit plus haut, le parti radical, dont l'illustre M. Caillaux était l'âme

dirigeante, y conserve une influence redoutable. Mais là aussi, si nous en croyons les pronostics de nos amis de France, la reprise des relations avec le Saint-Siège ralliera une majorité.

Souhaitons que les tâtonnements politiques ne retardent pas trop cette mesure qui sera saluée avec joie par tout l'univers catholique. Les chefs actuels de la France ont le devoir d'écarter les préjugés sectaires et d'imposer silence aux passions anti-cléricales qui ont fait tant de mal à leur pays. Laisant de côté les considérations religieuses auxquelles, par le malheur des circonstances, ils sont étrangers, qu'ils songent au prestige de la grande nation dans le monde, à son influence et à la convenance, à l'urgence, de rallier cette opinion catholique extérieure, dont la sympathie et l'adhésion leur ont paru justement désirables aux heures tragiques de la guerre.

* * *

Au Canada la session fédérale progresse lentement. La loi électorale soumise par le gouvernement a été longuement discutée dans la chambre des communes, mais elle n'a pas encore atteint l'étape de la troisième lecture. Le discours sur le budget n'a pas été prononcé, et, lorsqu'il le sera, il sera suivi d'un débat très long.

Au sénat la question du divorce a été longuement discutée. Un premier bill avait été présenté pour introduire le divorce légal dans toutes les provinces qui ne le possédaient pas encore, y compris la province de Québec. Ce projet de loi constituait un empiètement intolérable. Il portait la plus grave atteinte à l'autonomie de notre province, il sabotait son code civil, il violait indubitablement l'esprit de notre constitution canadienne. Heureusement, une sage inspiration a prévalu auprès des auteurs du bill. Et ils l'ont retiré sans attendre le débat parlementaire qui aurait été long et acharné et qui

se serait terminé, nous en avons la conviction, par le rejet de la mesure au sénat. Le retrait de ce bill est donc une victoire pour notre province.

Deux autres bills ont été présentés, pour introduire le divorce légal dans les provinces de l'Ontario et de l'Ile-du-Prince-Edouard et pour déterminer certains points de juridiction et de procédure. Ils ont été discutés assez longuement et finalement adoptés dans la chambre haute. Quoiqu'ils ne concernent en rien la province de Québec, nous croyons que ce résultat est regrettable; car ces projets de loi introduisent pour la première fois le principe du divorce légal, du divorce de droit commun, dans les statuts de la confédération canadienne. Ce sont donc là des mesures anti-sociales qui, nous l'espérons, rencontreront des écueils avant d'arriver au port de la sanction royale.

Thomas CHAPPAIS.

Ottawa, 29 avril 1920.